



PAAP

UNION REGIONALE DE LA CGEM SOUSS MASSA DRAA

ETUDE REALISEE AVEC LE FINANCEMENT DE L'UNION EUROPEENE PROJET PAAP II

2010

MONOGRAPHIE DE LA REGION DU SOUSS MASSA DRAA



Sommaire

Ce document a été réalisé avec l'assistance financière de l'Union Européenne, les points de vue qui y sont exposés reflètent l'opinion du cabinet «EUROPALLIANCES CONSULTING» et de ce fait ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de l'Union Européenne.

SECTION I : PRESENTATION GENERALE DE LA REGION SOUSS-MASSA	5
1. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE	5
2. DECOUPAGE ADMINISTRATIF	5
3. POPULATION	6
4. CLIMAT.....	6
5. PATRIMOINE HISTORIQUE, CULTUREL ET ARCHITECTURAL.....	7
6. LANGUES ET RELIGIONS	9
7. ENSEIGNEMENT	9
8. FORMATION PROFESSIONNELLE.....	10
9. EMPLOI	12
10. INFRASTRUCTURE.....	13
11. SANTE.....	14
12. HABITAT	16
SECTION II : LES SECTEURS ECONOMIQUES AU NIVEAU DE LA REGION	18
1. PRESENTATION ECONOMIQUE DE LA REGION	18
2. LES SECTEURS ECONOMIQUES	19
3. LE TOURISME ET L'ARTISANAT	21
4. L'ARTISANAT	24
5. LE SECTEUR INDUSTRIEL.....	26
6. LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE	30
7. LA PECHE.....	33
8. LE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS.....	35
9. LE SECTEUR CINEMATOGRAPHIQUE	36
SECTION III : INVESTIR DANS LA REGION SOUSS-MASSA	38
1. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE LA REGION.....	38
2. DYNAMISME ENTREPRENEURIAL.....	38
3. CLIMAT DES AFFAIRES	40
4. L'ACCOMPAGNEMENT DES INVESTISSEURS	40
5. LES GARANTIES A L'INVESTISSEMENT	44

6.	LE SYSTEME FISCAL	45
7.	LE COUT DES FACTEURS DE PRODUCTION	49
SECTION IV : PROJETS & AXES DE DEVELOPPEMENT PRIORITAIRES DE LA REGION		54
1.	PROJETS ET PROGRAMMES PHARES DE LA REGION	54
1.1	HALIOPOLIS : PREMIER PARC HALIEUTIQUE DU ROYAUME	54
1.2	TECHNOPOLE D'AGADIR	55
1.3	AGADIR SKY CENTER	55
1.4	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CIMENTERIE D'AIT BAHA	56
1.5	L'AUTOROUTE AGADIR MARRAKECH	56
1.6	PROJET DE PRODUCTION D'ENERGIE SOLAIRE A OUARZAZATE	56
1.7	ENERGIE RENOUVELABLE	57
1.8	PROJET PAYS D'ACCUEIL TOURISTIQUE (PAT)	57
1.9	LA STATION TOURISTIQUE DE TIFNIT	57
1.10	LA STATION TOURISTIQUE D'AGHROUD	58
1.11	RESORT DE TAMAOUNZA	58
1.12	NOUVELLE STATION TOURISTIQUE DE TAGHAZOUT	58
2.	AXES DE DEVELOPPEMENT PRIORITAIRES	59
2.1	INFRASTRUCTURE ET TRANSPORT	59
2.2	INDICE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL	60
2.3	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HYDRIQUES (ECONOMIE DE L'EAU)	62
2.4	DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DU MONDE RURAL	62

SECTION I :

PRESENTATION GENERALE

DE LA REGION SOUSS-MASSA

- 1. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE**
- 2. DECOUPAGE ADMINISTRATIF**
- 3. POPULATION**
- 4. LE CLIMAT**
- 5. PATRIMOINE HISTORIQUE, CULTUREL ET ARCHITECTURAL**
- 6. LANGUES ET RELIGIONS**
- 7. ENSEIGNEMENT**
- 8. FORMATION PROFESSIONNELLE**
- 9. EMPLOI**
- 10. L'INFRASTRUCTURE**
- 11. LA SANTE**
- 12. L'HABITAT**



SECTION I : PRESENTATION GENERALE DE LA REGION SOUSS-MASSA

1. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Située Au Centre Du Maroc, c'est la porte du Désert ...

SUPERFICIE ¹	72506 KM
PART DE LA SUPERFICIE NATIONALE	10%
POPULATION	3,3 MILLIONS
TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL	1,7%
TAUX D'URBANISATION	41%
TAUX D'ACTIVITE	52%
PIB	76 MILLIARDS DE DH
PART DU PIB NATIONAL	12,3%

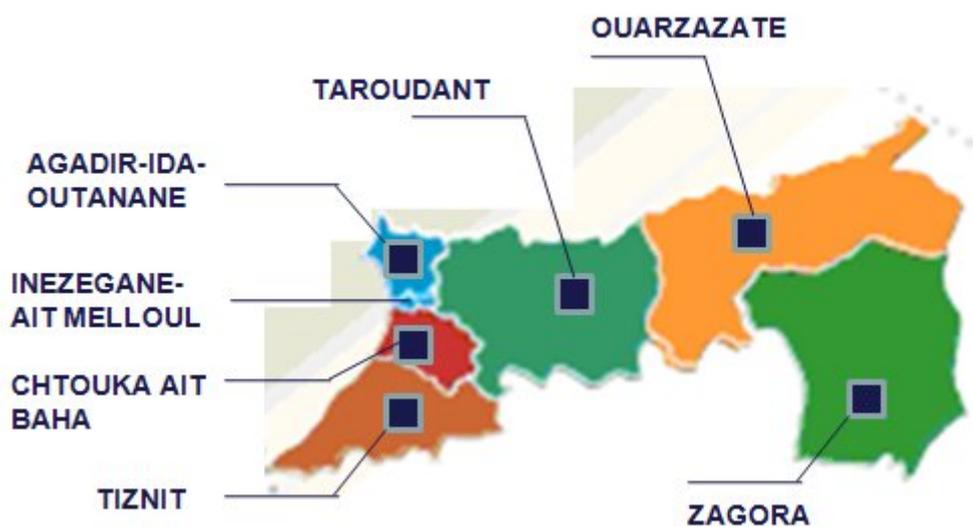


La région Souss-Massa-Draa est située au centre du Royaume, elle est limitée :

- Au Nord, par la région Marrakech Tensift Al Haouz
- Au Sud, par la région de Guélmim Es Semara
- A l'Est, par la région de Mekhnès Tafilalet
- A l'Ouest, par l'Océan Atlantique

2. DECOUPAGE ADMINISTRATIF

La région contient deux préfectures et cinq provinces :



¹ Estimation sur base du recensement officiel de la population de 2004, et en application du Taux d'accroissement annuel

La région SMD est répartie entre les préfectures Agadir Ida Outanane et Inezgane Ait Melloul et les provinces de Chtouka Ait Baha, Tiznit, Taroudant, Ouarzazate et Zagora.

Provinces et préfectures	Nombre de cercles	Nombre de communes		Total
		Urbaines	Rurales	
Agadir Ida Outanane	1	1	12	13
Inezgane Ait Melloul	1	3	3	6
Chtouka Ait Baha	3	2	20	22
Tiznit	5	7	82	89
Taroudant	5	4	40	44
Ouarzazate	3	5	32	37
Zagora	2	2	23	25
Total	20	24	212	236

Au total ce sont 236 communes dont 24 urbaines et 212 rurales

3. POPULATION

- La population de la région s'élève à 3 094 985 habitants, (recensement officiel de l'année 2004), soit 10.42 % du total de la population marocaine, avec un taux de croissance annuel de 1,7 %.
- Les ruraux représentent 59.2% de la population avec 1.842.692 habitants, contre 40.8% qui vivent en milieu urbain avec 1.270.961.
- La jeunesse constitue la plus grande partie de la population, soit 32.9% des personnes ont moins de 15 ans, 58.8% ont entre 15 et 59 ans et seulement 8.1% ont plus de 60 ans
- La répartition de la population par provinces et préfectures :

Provinces et préfectures	Nombre d'habitants
Agadir Ida Outanane	486048
Inezgane Ait Melloul	414670
Chtouka Ait Baha	295101
Tiznit	342244
Taroudannt	777316
Ouarzazate	496536
Zagora	283070
HCP : 2004	

4. LE CLIMAT

La région est soumise à un climat aride à semi aride, L'intensité de l'aridité augmente au fur et à mesure que l'on se déplace de l'ouest vers l'est.

En fait Le climat est influencé par trois facteurs à savoir : le relief, la côte océanique et le Sahara. Ainsi le nord de la région dominé par l'Atlas est caractérisé par un climat humide à semi-aride en progressant vers la plaine, cette dernière qui occupe le contrebas du relief de l'Atlas ainsi que les bassins de Souss et de Massa, connaît un climat aride. Enfin, la partie sud et sud-est de la région qui compose le côté nord du Sahara est couverte par un climat désertique.



- Précipitations moyennes : 250 mm
- Températures :
 - Moyenne : 19 °C
 - Moyenne max : 27 °C
 - Moyenne min : 11°C
- Ensoleillement : 3000 heures /an

5. PATRIMOINE HISTORIQUE, CULTUREL ET ARCHITECTURAL

Patrimoine historique

L'histoire de la région se raconte par ses deux vallées, Souss Massa et celle du Draa ...

La première vallée qui témoigne de l'histoire de la partie ouest de la région à travers la ville d'Agadir fondée en 1517, par le sultan Saadien Al Kaïm Li Amri Allah qui a créé **Agadir-Ighir** (la Kasbah), cette ville qui est connue comme le centre névralgique de l'aire d'expansion de la tachelhit, d'où vient son nom « grenier ou fortin » qui lui fut donné par des pêcheurs berbères, qui aménagèrent une grotte en grenier. Le début du 15 siècle marque l'arrivée des européens, surtout les portugais, qui s'installaient dans la région et exploitaient ses aires de pêches jusqu'au l'an 1520.

Taroudant, Son nom viendrait de " tardant " signifiant pérennité en berbère, C'est l'une des plus anciennes villes du Maroc. Plusieurs dynasties se succèdent dans cette ville, depuis les Almoravides, en passant par les Mérinides, puis les Saâdiens l'ont adopté comme première capitale au 16ème siècle y faisant un haut

lieu industriel et commercial avec le Soudan. La dynastie berbère des Tazeroualt contrôla la région du Souss, faisant du port d'Agadir une plate-forme où transitaient les produits européens contre le sucre du Souss et l'or de Guinée. Ensuite, les Saadiens furent supplantés par la Dynastie Alaouite.

Tiznit fut fondée en 1882, par le sultan Moulay el Hassan (1873-1894), dans un but militaire, qui, lui, est à l'origine de ses magnifiques remparts. Son artisanat fût apporté par les populations juives qui y résidèrent.

En 1913, Agadir fût occupée par les français, qui cédèrent en échange une partie du Congo à l'Allemagne, pour y construire des unités portuaires et aéronavales.

En 1930, la ville fut érigée en municipalité, et après la seconde guerre mondiale, cadres et investisseurs européens ont été nombreux à affluer vers la région.

Le 29 février 1960, un séisme détruisit une partie de la ville d'Agadir. Le lendemain, feu sa Majesté Mohammed V décida sa reconstruction et confia la direction à son fils, feu sa Majesté Hassan II.



La vallée du Drâa :

L'histoire de cette vallée est marquée par des gravures vieilles de 10 mille ans, ainsi que des manuscrits hébreux qui narrent une partie de son passé.

Du 5ème siècle jusqu'au 8ème siècle, la vallée connue le conflit d'occupation des lieux entre une tribu d'Ethiopie de l'Est appelée les Kouchites et des populations juives.

Ensuite, l'arrivée des musulmans avec les Almoravides, puis la dynastie Mérinide qui venaient installer leur pouvoir sur le pays.

Au 14ème siècle, les Chorfas Saadiens, venus du Moyen-Orient, s'y installèrent. Au 16ème siècle, ils partirent à la conquête du Souss et du Nord du Maroc.

Au 17ème siècle, la dynastie Alaouite a renversé les Saadiens par le Sultan Moulay Mohamed Ben Cherif sous le règne de Moulay Ismail. Son fils Cherif Ben Ismail se rendit à Aghlan de Beni Zoli pour y installer le siège de son autorité et diffuser le savoir, grâce à la Zaouia Naciria, aux alentours de **Zagora. Ouarzazate**, quant à elle, fût créée par les français en 1928



Patrimoine culturel et architectural :

La région dispose d'un important patrimoine architectural :

- Agadir oufella une foteresse historique, partie intégrante de l'ancienne ville d'Agadir détruite par le séisme 1960
- Les Igoudars, des greniers collectifs, précieux monuments historiques de la région qui témoignent de la richesse et de la diversité du patrimoine architectural berbère
- Les Kasbahs, les Ksours une culture, un monde de vie et une architecture humble et majestueuse
- Les remparts de Taroudant et de Tiznit,
- Les Sommets de Tafraout, les oasis et les vallées luxuriantes, dont celle de Aït-Mansour
- Les Kasbahs des Aït-Ben-Hadou classée patrimoine mondial par l'Unesco
- Les Fêtes des roses (à Kelaat M'gouna) et la magie du folklore berbère



- Les Zaouias, dont la zaouia Naciria fondée au 16 ème siècle
- Les gravures rupestres de la vallée du Drâa à Tazekka et de Tazarine et de Tinzouline
- Un patrimoine important en la bibliothèque médiévale de Tamegroute, créée au 17 siècle à Zagora, avec plus de 4000 manuscrits.



6. LANGUES ET RELIGIONS

L'arabe est la langue officielle de la région, mais on y compte aussi Le berbère (tachelhite) qui est également beaucoup parlé. En ce qui concerne les langues étrangères, le français, enseigné à l'école en primaire, est parlé par une grande partie de la population. Viennent ensuite l'anglais, l'allemand (tourisme) et l'espagnol (domaine maritime).

A l'image du Maroc, La région Souss Massa Drâa pratique l'Islam comme religion officielle, elle est aussi un exemple de tolérance religieuse où elle dispose des lieux de cultes (Eglise St Anne et Synagogue au Centre ville d'Agadir) permettant aux personnes de confession catholique et judaïque de pratiquer leur religion en toute sérénité.

7. ENSEIGNEMENT

L'enseignement fondamental et secondaire :

La région compte 455.974 élèves inscrits dans le primaire, 155.890 collégiens, tandis que le nombre des lycéens recensés au niveau de la région est de 73.888.

- Le taux de scolarisation des filles :
 - Elles représentent plus 46% au primaire,
 - plus de 40% au secondaire collégial
 - et plus de 43% au secondaire qualifiant.
- La capacité d'accueil des élèves :
 - 256 établissements primaires,
 - 764 groupes scolaires
 - et 3.277 unités scolaires,
 - 98 classes de cours supplémentaires en milieu rural

- Douze nouveaux établissements secondaires.
- Nombre d'enseignants :
 - 25.786 enseignants pour tous cycles confondus, ce qui fait une moyenne d'un enseignant pour 25 élèves.

Enseignement supérieur :

Les établissements d'enseignement supérieur publics de la région Souss Massa Drâa comptent près de 496 professeurs, formés au Maroc ou à l'étranger (Europe, Canada, Etats-Unis, Japon...), qui dispensent, à plus de 27.000 étudiants, un enseignement de nombreuses disciplines, dans des facultés et écoles de renommées :

- Faculté de Sciences
- Faculté des Lettres et des Sciences humaines
- Faculté de Sciences juridiques, Economiques et Sociales
- Ecole Nationale Supérieure de Sciences Appliquées
- Ecole Nationale de Commerce et de Gestion
- Ecole Supérieure de Technologie Appliquée
- Centre des Etudes Economiques
- Faculté de Chariâa
- Institut d'Horticulture

Le taux d'analphabétisme :

La région affiche un taux d'analphabétisme parmi les plus élevés du Royaume, qui est de plus de **45%**. Pour réduire ce taux, La région dispose de 1959 centres d'alphabétisation qui ont permis au cours de l'année 2008-2009 à 95174 personnes de bénéficier des cours d'alphabétisation dont 91.715 femmes.

Par ailleurs, La région compte également 33 associations actives dans le domaine de l'alphabétisation.

8. FORMATION PROFESSIONNELLE

La région compte un réseau de 15 centres de formation professionnelle, offrant des opportunités dans plusieurs filières appartenant aux différents secteurs, tels que l'artisanat, le tourisme, le bâtiment, le transport, la confection, le tertiaire et l'industriel dans différents niveaux, pêche et agriculture :

- Centre de Formation par Apprentissage
- Centre de Qualification Professionnelle
- Centre de Spécialisation Professionnelle
- Centre de Qualification Professionnelle des Arts Traditionnels
- Centre de Formation Professionnelle des Métiers de l'Artisanat

- Institut spécialisé de Technologie Hôtelière et Touristique
- Institut de Technologie Hôtelière et Touristique
- Institut spécialisé de Technologie des Pêches Maritimes
- Institut de Technologie des Pêches Maritimes
- Institut de Technologie Agricole
- Centre de Qualification Agricole
- Certificat d'Apprentissage Professionnel
- Maison Familiale Rurale
- Centre de Formation des Instituteurs
- Centre Pédagogique Régional.

Ces centres comptent plus de **65 spécialités** dont :

Artisanat	Entraide Nationale	Tourisme	Pêches Maritimes	Agriculture
- Menuiserie d'art	- Réparateur auto	- Commis de Cuisine	- Marin pêcheur côtier	- Elevage bovin
- Ferronnerie d'art	- Mécanicien Diesel	- Serveur restaurant	- Marin mécanicien côtier	- Maraîchage
- Maroquinerie	- Electricien auto	- Boulanger pâtissier	- Industrie de pêche	- Traitement phytosanitaire
- Couture traditionnelle	- Informatique. Bureautique	- Employé étage	- Patron de pêche côtière	- Fert irrigation
- Zellige	- Electricien de Bâtiment	- Serveur restaurant	- Mécanicien pratique	- Tractoriste
- Tapisserie		- Boulanger pâtissier		- Arboriculture
- Bijouterie				- Aviculture
- Poterie				- Jardinage
- Cordonnerie				- Apiculture
- Fabrication babouches				- Elevage bovin
- Tissage de tapis				- Aide tractoriste

▪ **Les établissements de formation professionnelle privée accrédités (Année 2008-2009)**

Ils sont au nombre de 10 dont 6 établissements à Agadir, 3 à Ouarzazate et un à Taroudant, ils proposent les filières suivantes : Financier comptable, Technicien spécialisé en développement informatique, Technicien spécialisé en systèmes et réseaux, Sage femme et infirmier polyvalent.

▪ **Nombre des stagiaires en formation au titre de l'année 2006/2007**

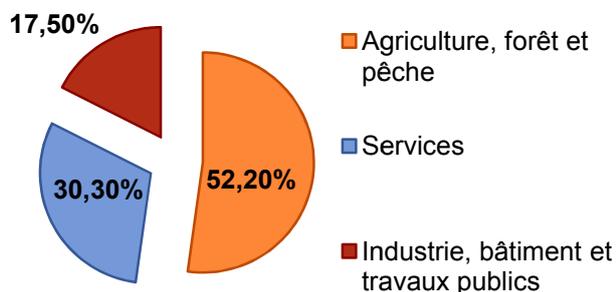
	Privé	Public	Total
SMD	7192	13194	20386
Total national	68084	170845	238929

LE NOMBRE DES STAGIAIRES EN FORMATION, AU NIVEAU DE LA REGION REPRESENTE 8,5% DU TOTAL NATIONAL (DONT 10,5% EN PRIVE ET 7,7% EN PUBLIC)

9. EMPLOI

Structure de la population active occupée régionale selon les secteurs d'activité :

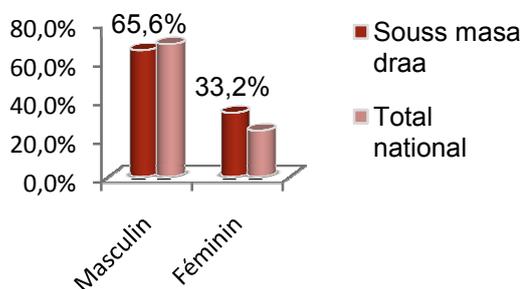
Le secteur d'agriculture forêt et pêche emploi environs 52,2 % de la population active de la région contre 41% au niveau national.



Taux d'emploi de la population active occupée âgée de 15 et plus

	Masc	Fém	Ens
Souss massa draa	65,6	33,2	48
Total national	68,7	24	45,8

L'écart dans l'emploi des deux sexes reste marqué dans la région

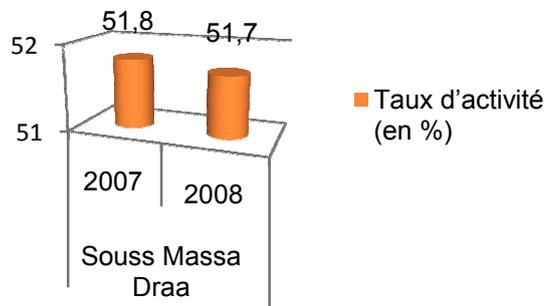


Le taux d'activité :

	Taux d'activité (en %)		Variation en points
	2007	2008	
Souss-Massa-Draa	51,8	51,7	-0,1
Total national	51,0	50,6	-0,4

Une variation faible et peu significative du taux d'activité au niveau de la région (un recul de -0,1 point)

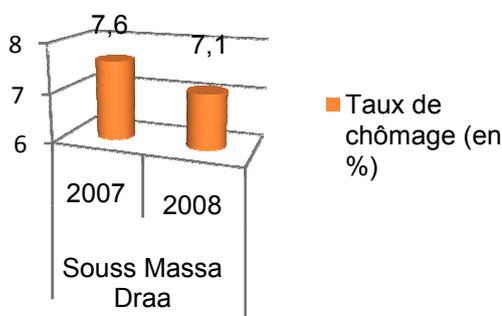
Evolution du taux d'activité :



Le taux de chômage :

Le taux de chômage de la région est de 7,1%, il avoisine la moyenne nationale (un écart de -2,5% point)

Evolution du taux de chômage :



10. L'INFRASTRUCTURE

L'infrastructure de base au niveau de la région Souss-Massa-Drâa est considérée comme facteur primordial pour le développement économique tant au niveau régional qu'au niveau national.

ROUTES: Un réseau routier de 8.000 kilomètres, plaçant la région sur l'axe reliant l'Europe à l'Afrique subsaharienne.



AUTOROUTE : Le tronçon Agadir – Marrakech, long de 250 kilomètres sera mis en service en juin 2010.



BARRAGES : Au nombre de 9, ils atteignent en moyenne un taux de remplissage de 33%

Barrage Ami My Abdellah (Grand Bassin de la région)



AEROPORTS : Deux aéroports internationaux, l'un à Agadir (2ème à l'échelle nationale) et l'autre à Ouarzazate, et un petit aéroport à Zagora



PORTS : Un port de commerce, trois ports de pêche et deux ports de plaisance



TELECOMMUNICATIONS : La région est bien équipée en termes de technologies d'information et de communication en répondant aux normes internationales (ADSL, internet, téléphonie fixe et mobile). C'est l'une des plates formes les plus compétitives d'Afrique.



ZONES INDUSTRIELLES :

La région dispose également de cinq zones industrielles et de trois quartiers industriels,

Zones industrielles :

- Sidi Bibi: 322ha – 670 lots
- Tiznit: 75ha – 543 lots
- Ouled Teima: 21ha – 459 lots
- Sidi Ifni: 34ha – 40 lots
- Ouarzazate: 45ha – 410 lots

INFRASTRUCTURE CULTURELLE :

La région dispose d'infrastructures culturelles correctes, elle possède 7 bibliothèques à Agadir, 3 à Inezgane, 4 à Chtouka - Aït Baha, 8 à Taroudant, 6 à Zagora, dont la bibliothèque de Tamegroute, et 4 bibliothèques modernes et 5 traditionnelles à Ouarzazate.

La région offre plusieurs centres culturels, parmi lesquels:

- Le Centre culturel Mohamed Jamal Addorra, à Agadir
- L'université Ibnou Zohr participe amplement, dans le domaine culturel (en organisant (des spectacles, des pièces théâtrales, des concerts...))
- Bibliothèque médiévale de Tamegrout Située aux abords de Zagora et créée en l'an 1045 de l'hégire
- L'Institut Français d'Agadir (I.F.A.)

11. LA SANTE

La Région du Souss-Massa-Draâ dispose de l'infrastructure sanitaire suivante :

- Répartition des établissements de soin de santé de base :

Provinces et préfectures	URBAIN			RURAL			Total	TOTAL
	CSUA	CSU	Total	CSCA	CSC	DR		
Agadir Ida Outanane	3	8	11	4	4	13	21	32
Inezgane Ait Melloul	2	9	11	2	1	3	6	17
Chtouka Ait Baha	1	2	3	8	12	11	31	34
Ouarzazate	3	5	8	9	22	26	57	65
Taroudannt	6	5	11	10	71	17	98	109
Tiznit	2	4	6	14	26	38	78	84
Zagora	1	2	3	6	17	4	27	30
Total	18	35	53	53	153	112	318	371

CSUA : Centre de Santé Urbain avec lits **CSCA** : Centre de Santé Communal avec module accouchement **CSC** : Centre de Santé Communal **CSU** : Centre de Santé Urbain
DR : Dispensaire Rural

- Répartition des hôpitaux publics

Provinces et préfectures	Hôpitaux généraux		Hôpitaux spécialisés	
	Nombre	Lits	Nombre	Lits
Agadir Ida Outanane	2	600		
Inezgane Ait Melloul	1	310		
Chtouka Ait Baha	1	45		
Ouarzazate	2	366	1	82
Taroudannt	1	285		
Tiznit	2	330	1	72
Zagora	1	92		
Total	10	2028	2	154

Nombre des hôpitaux publics : 12 dont

- 10 hôpitaux généraux
- 2 hôpitaux spécialisés

Indicateurs de desserte	Régional	National
Nombre d'habitants par établissement de soins de santé de base	8662	11826
Nombre d'habitants par cabinet de consultation privé	11158	5127
Nombre d'habitants par lit hospitalier	1192	905
Nombre d'habitants par médecin	3058	1678
Nombre d'habitants par chirurgien dentiste	24911	12159
Nombre d'habitants par pharmacie ou dépôt de médicaments	5853	4713

Nombre d'établissement de soin de santé : 371 dont

- 318 en milieu rural

Ministère de la santé 2006

- La capacité en lits de ces établissements reste insuffisante, elle est de un lit pour 1192 habitants contre un lit pour 905 habitants au niveau national
- La région manque toujours de médecins en comparaison avec le taux national : 1 médecin pour 3058 personnes
- Le nombre des chirurgiens à la région est insuffisant pour répondre aux besoins de la population, en fait, il y a un grand écart par rapport au niveau national, on compte un chirurgien pour 24911 habitants
- **Taux de natalité et de mortalité :**
- Le Taux de natalité est de 21,8 pour mille, un taux supérieur à celui du pays (20,6 pour mille)
- Le Taux de mortalité infantile est plus élevé que la moyenne nationale, il est de 49,9 pour mille contre 42,8 pour mille au niveau du royaume

12. L'HABITAT

L'habitat est un secteur en plein essor, il enregistre une forte croissance des investissements visant à répondre aux besoins de la région en matière d'habitation. Plusieurs zones se sont aménagées pour accueillir des projets d'habitat social.

La région mobilise 13.137 hectares pour l'investissement dont :

- 7271 hectares sont réservés à l'habitat, le commerce et les bureaux,
- 3961 hectares au tourisme (animations touristiques, activités connexes...)
- et 1905 hectares à l'industrie

Parmi Les programmes de logements lancés au niveau de la région :

- Programme des villes sans bidonvilles
- Programme d'habitat à faible coût VIT (140.000 DH) : Un programme ambitieux qui vise à lancer 7850 logements à faible coût durant la période 2008-2012
- Programmes des villas économiques : Un programme important portant sur 7.289 unités pour la période 2008-2012.

Cette intensité du mouvement des constructions au niveau de la région s'explique par la croissance démographique qui est un facteur un facteur déterminant du développement urbain.

L'auto construction :

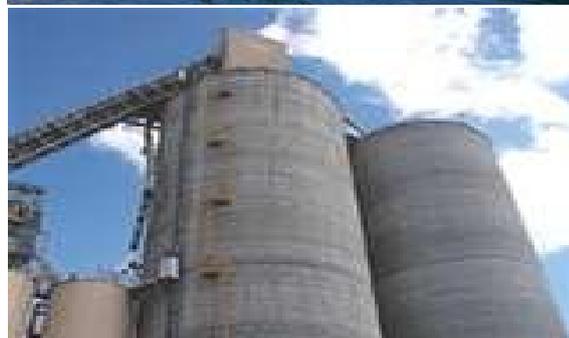
Pendant la période 2003- 2006, Le taux d'ampleur de l'auto construction au niveau de la région Souss-Massa-Draa était 67,7% (source HCP)

- **Les besoins en logement en 2013 du Grand Agadir sont estimés à 150 000 Unités**
- **En général, avec l'achèvement de l'autoroute Agadir-Marrakech en 2010, et le développement de Taghazout, la demande sera plus importante dans les années à venir**



1. PRESENTATION ECONOMIQUE DE LA REGION
2. LES SECTEURS ECONOMIQUES
3. LE TOURISME
4. L'ARTISANAT
5. LE SECTEUR INDUSTRIEL
6. LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE
7. LA PECHE
8. LE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
9. LE SECTEUR CINEMATOGRAPHIQUE

SECTION II : LES SECTEURS ECONOMIQUES AU NIVEAU DE LA REGION



SECTION II : LES SECTEURS ECONOMIQUES AU NIVEAU DE LA REGION

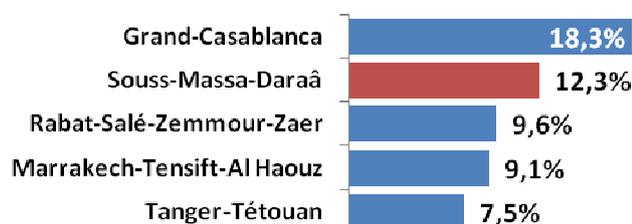
1. PRESENTATION ECONOMIQUE DE LA REGION

Souss-Massa-Draa 2^{ème} pôle économique au Maroc ...

La région du Souss-Massa-Draa est incontestablement l'une des principaux moteurs de développement économique du royaume, c'est ce qu'a révélé l'étude sur la contribution des régions au PIB, publiée par la DEPF² en Janvier 2010.

La région contribue à **12,3%** du **PIB** total national, soit une valeur de **76 Milliards de Dirhams** ce qui lui permet de se classer en 2eme position derrière le Grand Casablanca qui enregistre une part de PIB de 18,3%.

REGIONS	PIB 2007	Part en %
G-C	112716	18,3%
S-M-D	76085	12,3%
R-S-Z-Z	59171	9,6%
M-T-H	56103	9,1%
T-T	45929	7,5%
O	43587	7,1%
D-A	37388	6,1%
Gh-Ch-B	35740	5,8%
Ch-Ou	32129	5,2%
M-T	31377	5,1%
F-B	26769	4,3%
T-A	24277	3,9%
Sud	19740	3,2%
T-H-T	15244	2,5%



LA REPARTITION DES REGIONS EN TERMES DE CREATION DE RICHESSES, DEMONTRE DES DISPARITES SIGNIFICATIVES, EN EFFET, 4 REGIONS CONCENTRENT 50% DU PIB NATIONAL.

NATIONAL **616254** 100,00%

PIB régionalisée aux prix courants en 2007 (en millions de dirhams) - DEPF

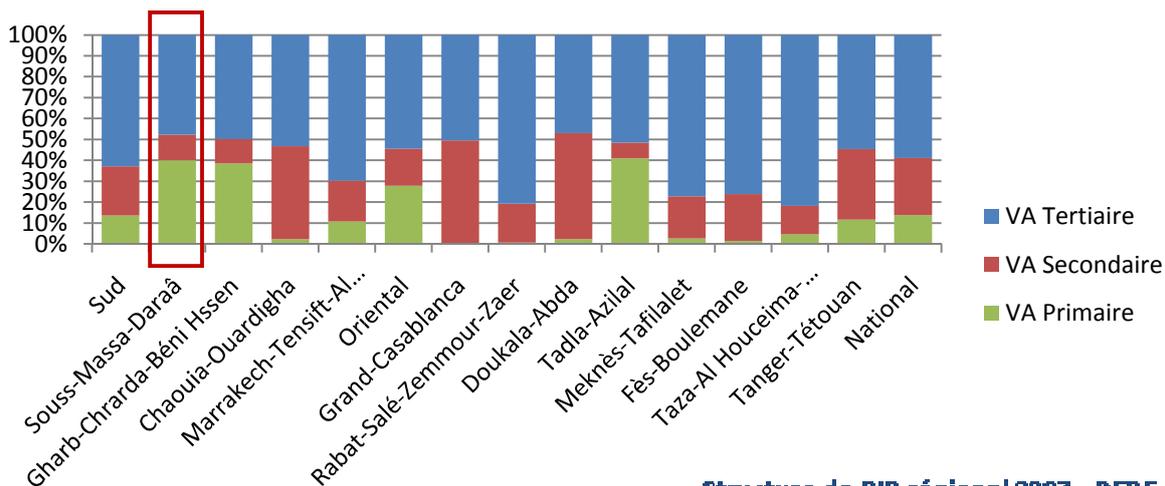
Le **Primaire** et le **tertiaire** sont les principaux leviers de croissance économique de la région, le SMD est le leader national en agriculture et en tourisme balnéaire.

Le primaire : Agriculture Elevage et pêche

Le secondaire : Industrie de transformation, Industrie d'extraction, Raffinage de pétrole et autres produits d'énergie, Electricité et eau, BTP

Le tertiaire : Hôtels et restaurants, Services marchands hors hôtels et restaurants, Services non marchands

² DEPF : Direction des Etudes et des Prévisions Financières – Ministère des finances et de la privatisation



Structure de PIB régional 2007 - DEPF

La structure économique de la région du Souss-Massa-Draa démontre une prédominance des services et de l’agriculture, le secondaire contribue seulement à 12% en valeur ajoutée.

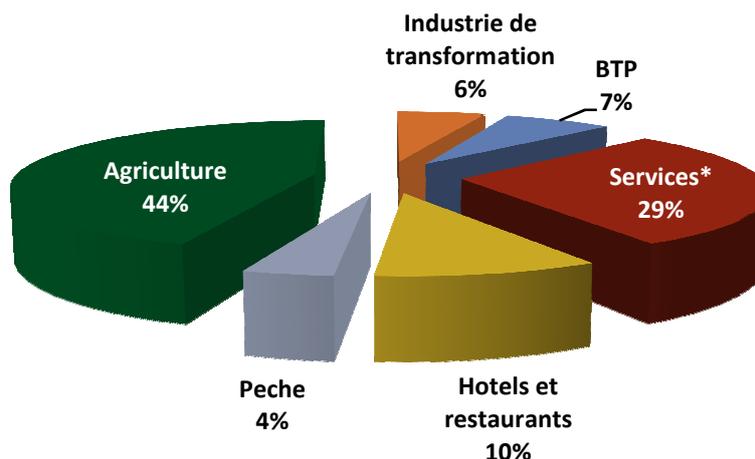
2. LES SECTEURS ECONOMIQUES :

Valeur ajoutée par secteur d’activité à la région SMD en Millions de DH – 2007

Primaire	Agriculture	24725
	Pêche et Aquaculture	2208
		26933
Secondaire	l'industrie extractive	58
	Industrie de transformation	3121
	l'électricité et eau	1302
	BTP	3835
		8316
Tertiaire	Services marchands hors hôtels et restaurants	16077
	services non marchands	10570
	Hôtels et restaurants	5475
		32122

LES SECTEURS PHARES :

LE TOURISME
L'AGRICULTURE
LA PECHE
L'AGROALIMENTAIRE



Contribution à la valeur ajoutée par secteur – SMD - Source : DEPF

L'Agriculture est incontestablement le secteur phare, en 2007 il a généré une valeur ajoutée de **24,7 Milliards** de DH.

***Services** : c'est la valeur des services marchands hors hôtels et restaurants, relative à la contribution des secteurs de télécommunications, Transport, Services financiers, NTIC... Ce secteur a généré une valeur ajoutée de **16 Milliards** de DH.

Tourisme : un secteur florissant qui a enregistré en 2007 des recettes estimées à 15,9 ³Milliards de DH et une valeur ajoutée de **5,4 Milliards** de DH.

BTP : Le secteur des Bâtiments et travaux publics à une contribution de 6% du PIB régional avec **3,8 milliards** de DH.

L'industrie : l'industrie de transformation a une contribution relativement faible avec seulement **3,1 Milliards** de DH.

La pêche : a enregistré 2,2 Milliards de DH de valeur ajoutée en 2007.

³ Une estimation calculée sur base des recettes voyages national au prorata des nuitées enregistrées à la région SMD par rapports aux nuitées enregistrées à l'échelle national

3. LE TOURISME ET L'ARTISANAT

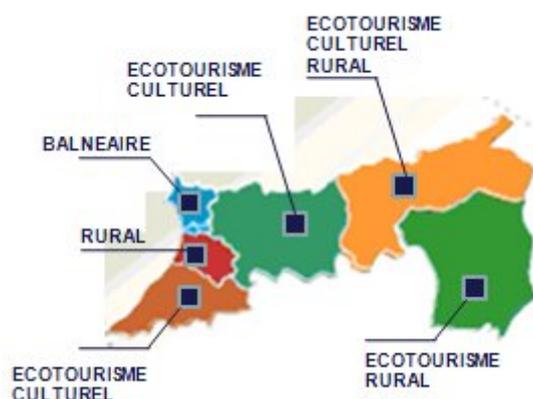
L'industrie touristique : une priorité économique ...

RECETTES	15 MILLIARDS
VALEUR AJOUTEE	5,4 MILLIARDS
NUITEES	1 /3 des nuitées nationales
CAPACITE RECEPTIVE	1/3 de la capacité nationale
HOTELS CLASSES	150
HOTELS NON CLASSES	170
VILLAGES DE VACANCES T	15
AGENCES DE VOYAGES	90



La région du Souss-Massa-Draa est le premier pôle touristique du royaume, le tourisme est parmi les principaux piliers économiques de la région, Agadir est une destination balnéaire de référence.

La région dispose de potentialités touristiques importantes et variées, actuellement le balnéaire est le plus important à travers la destination Agadir, par ailleurs le PDRT⁴ prévoit le développement des autres créneaux à savoir le tourisme culturel, rural et écologique :



ECOTOURISME : ou « tourisme *écologique* » a pour objectif principal de découvrir ou faire découvrir la nature, des paysages ou des espèces particulières. L'écotourisme est un voyage responsable dans des environnements naturels où les ressources et le bien-être des populations sont préservés.

TOURISME RURAL : Le tourisme rural désigne un tourisme local, voulu et maîtrisé par les gens du pays, un tourisme de rencontre et de partage, puisant ses arguments dans la richesse des terroirs et la convivialité des habitants.

TOURISME CULTUREL : Le tourisme culturel est une forme de tourisme centré sur la culture, l'environnement culturel, les valeurs et les styles de vie, le patrimoine local, les arts, les traditions et les ressources de loisirs de la communauté d'accueil.

⁴ Plan de Développement Régional de tourisme

AGADIR

Agadir est le premier pôle touristique du pays, place parfois disputée par Marrakech, et le premier port de pêche du Maroc.

Avec ses immeubles blancs, ses larges boulevards fleuris, ses hôtels modernes et ses cafés de style européen, Agadir n'est plus une ville typique du Maroc traditionnel, mais c'est une cité moderne, active et dynamique.

La baie d'Agadir est membre du Club des plus belles baies du monde.



OUARZAZATE

Au seuil du grand sud s'élève la majestueuse Ouarzazate, mélange saisissant d'oasis, de kasbahs et de vallées florissantes.

Un vaste plateau désertique qui attire des touristes de différentes nationalités. A l'ombre de ses palmiers, Ouarzazate s'est installée laissant derrière elle une immensité rocailleuse balayée par tous les vents du Sahara. elle est le point de passage de nombreux rallies, marathons et randonnées pédestres.

Ouarzazate possède plusieurs studios de cinéma.

TIZNIT

Tiznit est un lieu privilégié de la belle région de Souss, on y respire la sérénité et le bonheur de vivre.

Entre arganiers, oliviers et palmiers, la région de Tiznit se présente comme le lieu de rendez-vous de la mer et du désert, de la rencontre de la plaine et de la montagne.

Ayant conservé son authenticité berbère, Tiznit suggère une autre facette du Maroc, un pays au visage pluriel, riche de sa diversité régionale et son patrimoine multimillénaire.



TAROUDANT

A l'Ouest d'Agadir (81 km à l'est d'Agadir), Taroudant, ville médiévale, surnommée, "la petite Marrakech", surprend par la couleur fauve de ses remparts, le pittoresque de ses souks et l'agitation fébrile des petits cafés sous les arcades de la Place Assarag. Située à l'intersection de la vallée du Souss et des montagnes du Haut-Atlas, la "petite Marrakech" donne un excellent aperçu du Sud marocain. Première capitale des Saadiens au XVIème siècle, refuge des princes rebelles, convoitée par les tribus du Sud, Taroudant tient une place importante dans l'histoire du Maroc.

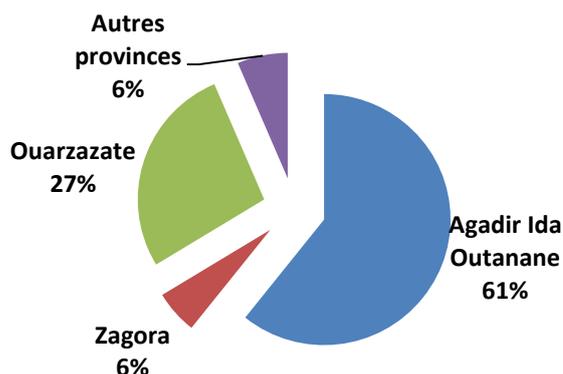


ZAGORA

Aux confins de la vallée du Draa, c'est la dernière grande ville avant le désert. Au cœur d'une des plus grandes palmeraies du monde, c'était une ville étape pour les caravanes, qui partaient traverser le Sahara pour rapporter le précieux sel, l'or et l'ivoire de Tombouctou.



3.1. ARRIVEES TOURISTIQUES PAR PROVINCE :



Agadir détient la part du lion avec 61% des arrivées

Ouarzazate est la plus visitée parmi les provinces du sud.

3.2. L'OFFRE TOURISTIQUE :

Capacité d'hébergement en termes de lits Dans les établissements classés			
	2006	2007	2008
Marrakech	35068	39550	44 394
Agadir	26660	27904	28 605
Casablanca	10850	12656	12 762
Tanger	7141	7371	7 431
Fès	6584	6802	7 224
Ouarzazate	6582	6716	7 006
Rabat	4592	4812	4 812
Tétouan	4047	3821	4 359
Meknès	2780	2936	3 139
Essaouira	2130	2618	3 322
Autres	26796	28035	29 882
Total	133230	143221	152 936

Afin de répondre à une demande croissante, la région continue de séduire les investisseurs, en effet on remarque une croissance stable au niveau de la capacité d'hébergement calculée en nombre de lits, l'ambition selon le PDRT régional, est d'atteindre 60000 lits à l'horizon 2020.

AGADIR :

L'offre d'hébergement en nombre de lits est répartie sur 83 établissements classés comme suit :

CATEGORIE	LITS	%
Hôtels 4*	8072	30%
VVT	6516	24%
RT	4637	17%
Hôtels 3*	3756	14%
Hôtels 5*	2020	8%
Autres catégories	1599	6%
Total	26600	100%

OUARZAZATE :

Hôtels classés	31
Hôtels non classés	50
Maisons d'hôtes	11
Campings.	10
Gîtes	30
Restaurants	24

3.3. LA DEMANDE TOURISTIQUE:

AGADIR : les nuitées enregistrées dans les établissements classés

NUITEES			
2001	2008	2009	Var 09/08
3 960 337	4 653 157	4 468 286	-4%

AGADIR : les arrivées touristiques enregistrées dans les établissements classés

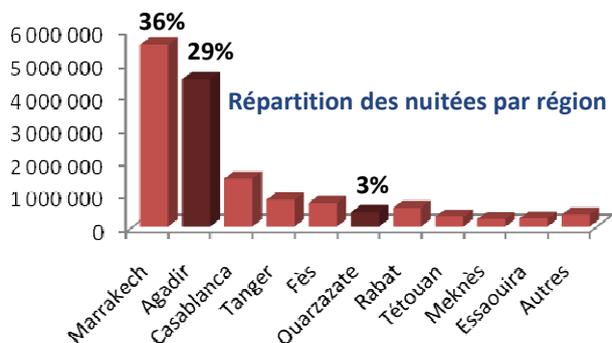
ARRIVEES			
2001	2008	2009	Var 09/08
596 939	725 557	699 379	-4%

AGADIR : le taux d'occupation en %

TAUX D'OCCUPATION			
2001	2008	2009	Var 09/08
61	57	55	-4%

AGADIR : La répartition des nuitées par catégorie en 2009

CATEGORIE	NUITEES	PART %
Hôtel 1*	30 019	0,7%
Hôtel 2*	139 407	3,1%
Hôtel 3*	417 495	9,3%
Hôtel 4*	1 716 456	38,4%
Hôtel 5*	407 223	9,1%
RT	294 020	6,6%
VVT	1 459 821	32,7%
MH	3 845	0,1%
TOTAL	4 468 286	100%

**Evolution des nuitées entre 2005 et 2009**

	2005	2006	2007	2008	2009
Agadir	4 451 871	4 925 667	4 923 419	4 653 157	4 468 286
TCA		+11%	0%	-5%	-4%
Ouarzazate	531 973	550 313	533 380	508 427	446 289
TCA		+3%	-3%	-5%	-12%
National	15 215 589	16 326 807	16 893 803	16 461 517	16 238 581
TCA		+7%	+3%	-3%	-1%

Après des années de croissance, la dynamique touristique connaît une stagnation voir un léger recul à partir de 2008 sous l'effet d'une économie mondiale extrêmement instable (crise financière, baisse du pouvoir d'achat au sein des principaux pays émetteurs).

Les arrivés touristiques ont atteint presque 700 000 touristes en 2009 à Agadir et ont enregistré 4 468 286 nuitées, cela veut dire qu'un touriste passe en moyenne 6,3 jours à Agadir, un taux supérieur à la moyenne nationale qui est de 1,9.

Sous-Massa-Draa reste une région privilégiée des touristes qui visitent le Maroc.

4. L'ARTISANAT

...

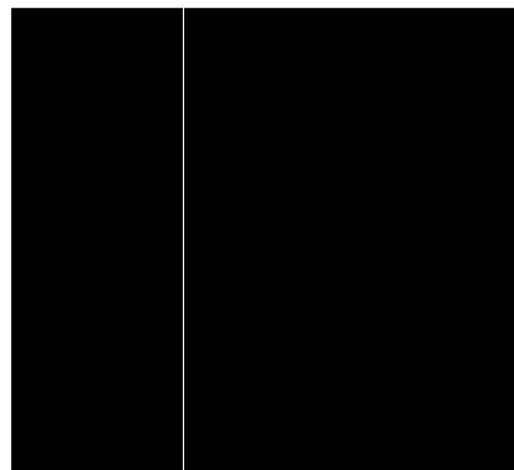
Le cuir, le tapis, le bois, la poterie et le fer forgé sont les principales productions
52566 emplois dans 11936 Unités artisanales
10 millions de DH d'exportations en 2007

Provinces et Préfectures	Nombre d'Unités Artisanales	Nombre d'Employés
Agadir Ida Outanane	2559	9353
Inezgane Ait Melloul	3000	19334
Chtouka Ait Baha	380	2280
Taroudant	3299	11366
Tiznit	1868	6733
Ouarzazate	515	2605
Zagora	315	895
Total	11936	52566

Source : Annuaire Statistique du Maroc

L'artisanat est un secteur important à la région SMD, son développement est lié au tourisme, cette activité joue un rôle social et économique : elle emploie près de 52566 artisans, actifs dans 11936 unités artisanales. C'est aussi un pourvoyeur de devises, les exportations des produits artisanaux ont atteint 10 millions de DH en 2007 ; cette activité est plus prospère à Taroudant, Inezgane-Ait-Melloul, Agadir-Ida-Outanane, et Tiznit.

La région Souss-Massa-Draa dispose de 7 centres d'apprentissage, accueillant plus de 480 apprentis.

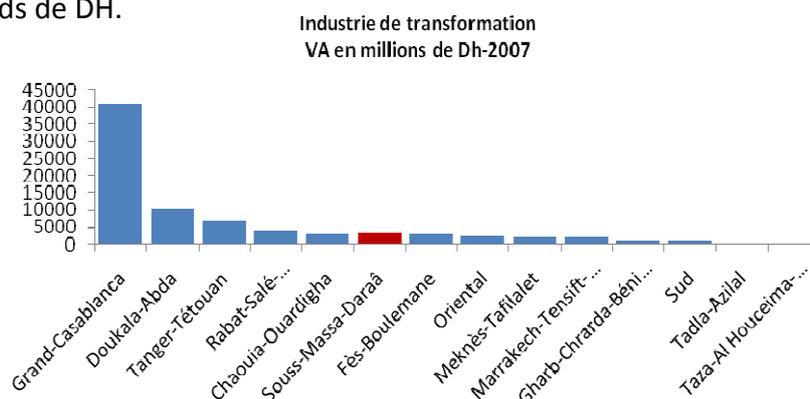


5. LE SECTEUR INDUSTRIEL

Un tissu industriel peu diversifié, dominé par la petite entreprise ...

NOMBRE D'UNITES	526
NOMBRE D'EMPLOIS	30 000
PRODUCTION EN MDH	13,4 Milliards DH
VALEUR AJOUTEES	3,12 Milliards DH
CONTRIBUTION AU PIB REGIONAL	5%

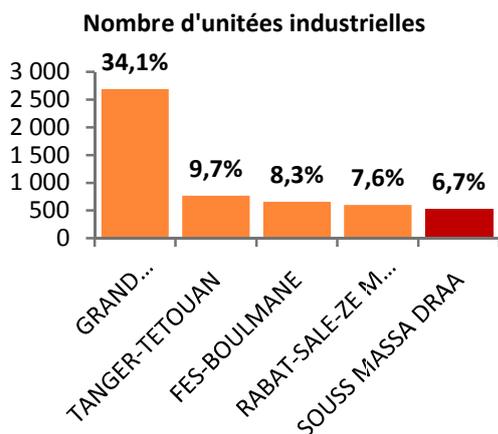
L'industrie de transformation contribue à hauteur de 5% du PIB régional, en dégageant une valeur ajoutée de 3,12 Milliards de DH.



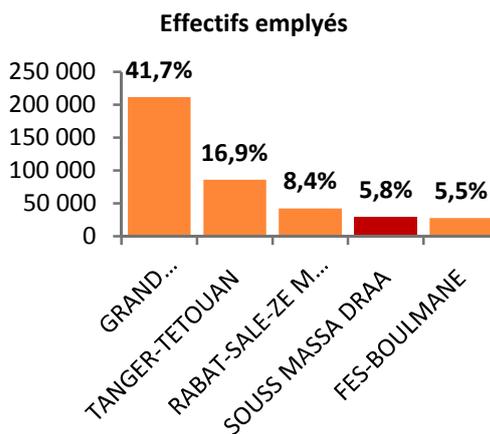
REGION ECONOMIQUE	UNITES	P ⁵	PRODUCTION MDH	P	EXPORT FOB	P	EFFECTIF	P
GRAND CASABLANCA	2 689	1	131904	1	25252	1	211 669	1
DOUKALA-ABDA	272	9	29685	2	15858	2	20 067	7
TANGER-TETOUAN	765	2	20956	3	11620	3	85 810	2
CHAOUIA-OUARDIGHA	402	7	15202	4	3679	5	24 003	6
SOUSS MASSA DRAA	526	5	13409	5	3735	4	29 455	4
RABAT-SALE-ZE M MOUR-ZAER	600	4	12163	6	3499	6	42 458	3
REGION DE L'ORIENTAL	337	8	9826	7	1437	10	7 679	11
FES-BOULMANE	657	3	9075	8	2150	8	27 870	5
MEKNES-TAFILALET	242	11	8727	9	505	12	12 104	9
MARRAKECH-TENSIFT-AL HAOUZ	476	6	6758	10	1715	9	19 417	8
GHARB-CHRARDA-BENI HSEN	225	12	4675	11	1247	11	10 007	10
LAAYOUNE-BOUJDOUR-SAKIA HAMRA	180	14	3177	12	2403	7	5 202	13
TADLA-AZILAL	204	13	1720	13	11	16	2 580	14
GUELMIM ESSEMARA	42	15	747	14	348	13	2 269	15
TAZA-AL HOCEIMA-TAOUNATE	254	10	660	15	255	15	6 256	12
OUED ED-DAHAB-LAGOUIRA	22	16	313	16	309	14	409	16
TOTAL NATIONAL	7893		268997		74023		507255	

⁵ P : La position de la région de 1 à 16

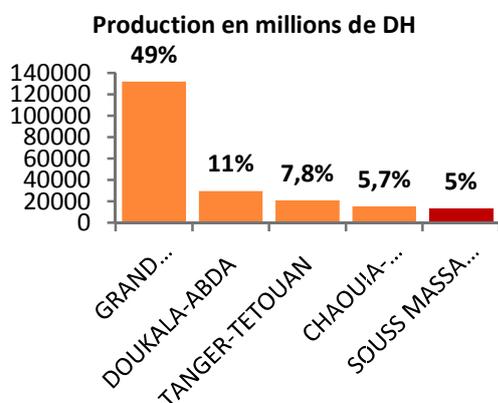
Part dans le nombre total des établissements



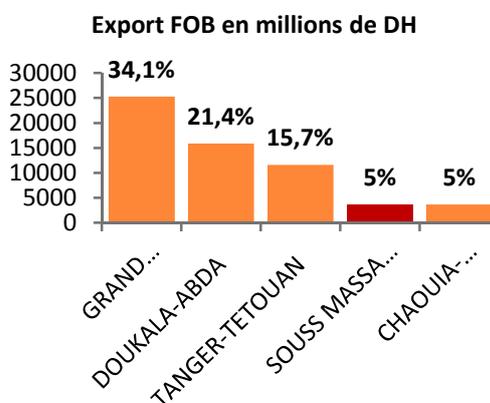
Part dans l'effectif total des employés



Part dans la production totale en valeur

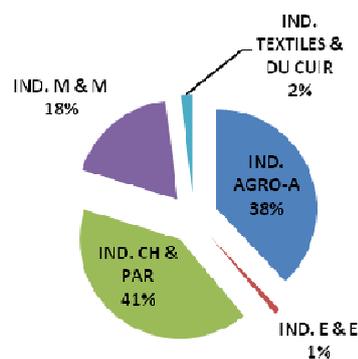


Part dans l'export



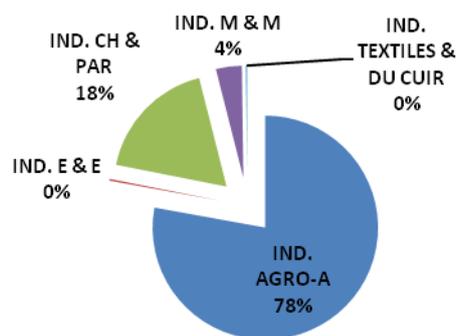
Répartition des unités industrielles par grand secteur :

L'industrie de transformation de la région Souss-Massa-Draa a atteint en fin 2007 **526 unités** répartis sur quatre secteurs à savoir : l'agro-alimentaire, La chimie et parachimie, la métallurgie et mécanique, le textile et le cuir et enfin l'électricité et l'électronique :



Répartition de la production par grand secteur :

La région dispose d'un tissu industriel peu diversifié, concentré essentiellement autour de l'industrie agroalimentaire, qui contribue à elle seule à environ 78% de la production industrielle régionale, suivi de l'industrie chimique et para-chimique qui représente 41% de la répartition industrielle en termes d'unités installées, et 18% en valeur de production au niveau de la région.



Répartition de la production par province :



Répartition géographique par province de la production industrielle

90% de la Production industrielle est concentrée au niveau de trois provinces à savoir :

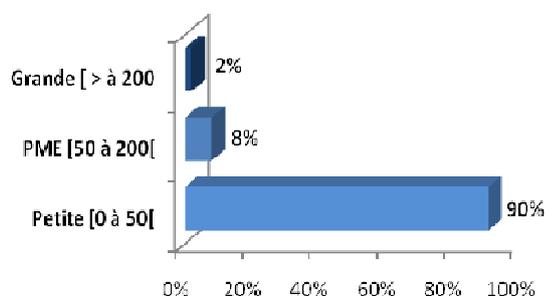
- Agadir-Ida ou Tanane
- Inezgane
- Taroudant

Prédominance de la petite industrie :

Moins de 50	[50 à 100[[100 à 200[[200 à 300[[300 à 500[[500 à 1000[Plus de 1000
90%	6,3%	1,6%	0,8%	0,8%	0,2%	0,2%

Distribution des entreprises industrielles de la région par taille moyenne – [tranches en nombre d’employés [- source : MCI

Le tissu industriel est constitué en majorité d’entreprises de petite taille (Effectif inférieur à 50 employés); **2%** des entreprises, à savoir les **10** plus grandes contribuent à 40% du Chiffre d’affaires totale.



Le critère des emplois est à prendre avec beaucoup de précaution, le nombre d’emploi calculé par le Ministère du Commerce et de l’Industrie (MCI) concerne les emplois pleins déclarés, alors que des filières comme le traitement des produits de la mer et des produits agricoles font appel aux travailleurs saisonniers.

Les branches d'activités :

C	SECTEUR	NBR	%	CA	%	EFF	%
15.	INDUSTRIES ALIMENTAIRES	200	38%	10 186 828	74%	8257	58%
17.	INDUSTRIE TEXTILE	3	1%	4 710	0%	53	0%
18.	INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT ET DES FOURRURES	6	1%	5 906	0%	65	0%
19.	INDUSTRIE DU CUIR ET DE LA CHAUSSURE	1	0%	5 496	0%	41	0%
20.	TRAVAIL DU BOIS ET FABRICATION D'ARTICLES EN BOIS	45	9%	406 781	3%	799	6%
21.	INDUSTRIE DU PAPIER ET DU CARTON	2	0%	375 243	3%	264	2%
22.	EDITION, IMPRIMERIE, REPRODUCTION	33	6%	66 351	0%	279	2%
23.	COKEFACTION, RAFFINAGE, INDUSTRIES NUCLEAIRES	2	0%	19 870	0%	176	1%
24.	INDUSTRIE CHIMIQUE	11	2%	45 669	0%	54	0%
25.	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC ET DES PLASTIQUES	14	3%	382 390	3%	443	3%
26.	FABRICATION D'AUTRES PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES	108	21%	1 529 012	11%	1663	12%
27.	METALLURGIE	1	0%	1 470	0%	4	0%
28.	TRAVAIL DES METAUX	53	10%	379 403	3%	838	6%
29.	FABRICATION DE MACHINES ET EQUIPEMENTS	17	3%	183 093	1%	466	3%
31.	FABRICATION DE MACHINES ET APPAREILS ELECTRIQUES	4	1%	41 399	0%	136	1%
33.	FABRICATION D'INSTRUMENTS MEDICAUX, DE PRECISION D'OPTIQUE ET D'HORLOGERIE	1	0%	4 504	0%	15	0%
34.	INDUSTRIE AUTOMOBILE	5	1%	7 110	0%	35	0%
35.	FABRICATION D'AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	17	3%	161 766	1%	502	4%
36.	FABRICATION DE MEUBLES, INDUSTRIES DIVERSES	3	1%	25 622	0%	81	1%
	TOATL REGION SMD	526		13 832 623		14171	

Une prédominance claire de l'industrie Agro-alimentaire avec 74% du chiffre d'affaire réalisé par les unités industrielles de la région, c'est aussi le premier secteur en termes d'emploi avec presque 60%.

La fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, deuxième branche d'activité industrielle en termes de contribution économique, regroupe les fabricants des produits de construction, une branche d'activité très liée au secteur du BTP.

Le travail des métaux, assez présent avec 53 unités, emploie 838 personnes.

5.1. L'AGROALIMENTAIRE :

La région du Souss-Massa-Draa dispose d'un potentiel naturel végétal et halieutique important, elle est considérée comme le réservoir national de tomates et d'agrumes, et dispose du premier port de pêche du royaume, autant d'atouts qui ont permis une concentration de l'industrie autour de l'activité Agroalimentaire.

Les activités concernent principalement la transformation et la mise en conserve de poissons, le conditionnement des produits agricoles ainsi que les minoteries industrielles.

Le secteur contribue à hauteur de 78% de la production industrielle et emploie 2/3 de la main d'œuvre, c'est aussi le secteur exportateur par excellence. A noter que 70% des unités industrielles de grandes taille (dont l'effectif est supérieur à 200) sont actives dans l'agroalimentaire notamment la préparation et conserve de poisson (40%).

Malgré son développement le secteur souffre de contraintes telles que la gestion des ressources hydriques pour l'agriculture et le déséquilibre au niveau de la répartition géographique des exploitations, en effet les principales unités industrielles sont implantées dans les deux préfectures d'Agadir-Ida-Outanane et Inezgane- Ait Melloul « *la contribution des autres provinces dans l'économie de la région demeure faible et repose principalement sur les activités de traitement de quelques produits locaux notamment la distillation des roses, le traitement du lait, de ses dérivés et la production d'huile d'olive* » selon le CRI d'Agadir.

Le secteur n'est pas encore saturé c'est ce que démontre la dynamique d'investissement dans cette branche d'activité qui capitalise 75% des capitaux investis en industrie de transformation, des niches sont à exploiter tel que la valorisation des produits du terroir (figues de barbarie, le palmier dattier, l'arganier, le safran, le rosier et l'olivier).

6. LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE

L'agriculture est un secteur stratégique de développement socio-économique au Maroc, il contribue à hauteur de 12 à 16% du PIB national, hormis son importance sur le plan de la sécurité alimentaire nationale, l'Etat veut en faire un véritable levier de croissance économique et de développement social ; en ce sens le secteur agricole a connu de nombreux programmes de développement agricole et rural et de réformes structurelles .

La région de Souss-Massa-Draa est parmi les régions du Maroc les plus productives sur le plan agricole, malgré une superficie agricole utile (SAU) relativement limitée qui couvre près de 560.700 ha dont 475.500 ha cultivables soit 0,2% de la superficie totale régionale. Les principales zones agricoles se concentrent dans **la plaine du Souss-Massa**, qui comprend Agadir, Taroudant et Tiznit, cette région se distingue par le fait qu'elle constitue la première zone primeuriste intense du Maroc. Elle prédomine par ses produits agrumicoles et maraîchers notamment en petits fruits, en oranges et en tomates puisqu'elle contribue aux exportations nationales, respectivement, à hauteur de 53%, 50% et 83%.

Par contre, dans **la zone du Draâ** l'agriculture est moins intensive et est caractérisée par l'association des productions végétales et animales qui sont intimement liées. Les cultures sont marquées par la prédominance de la céréaliculture suivie de l'arboriculture fruitière en particulier le palmier dattier, et les cultures fourragères. Cette zone est connue également par des cultures dites spécialisées dont la rose à parfum et le safran, ainsi que le henné.

Principales productions :**Céréales**

Blé tendre	11,2 MT
Blé dur	3,2
MT	
Orge	4,9
MT	
Maïs	1,5
MT	

**Légumineuses**

2,9 MT

**Cultures maraîchères**

Primeurs	881000 T
Saison	285000
T	

**Cultures arboricoles**

Olivier	7000 T
Amandier	4500 T
Bananier --	
Dattier Palmier	26000 T
Pommier	7500 T
Abricotier	2000 T

**Agrumes**

664000 T

**Cultures fourragères**

1,2 MT

**Cultures industrielles**

Safran	1,9 T
Henné	27440 T
Rosier	2450 T

**PLAN MAROC VERT :**

En avril 2008 le Gouvernement marocain a adopté la stratégie du « Plan Maroc Vert » afin de relancer l'économie du secteur agricole. Cette nouvelle politique a pour finalité la mise en valeur de l'ensemble du potentiel agricole du territoire afin de répondre à quatre objectifs principaux constituant à l'heure actuelle des enjeux importants pour l'économie nationale. Ces objectifs sont:

- l'amélioration des revenus des agriculteurs
- la garantie de la sécurité alimentaire de 30 millions de marocains
- la protection des ressources naturelles des différentes régions
- l'intégration de l'agriculture marocaine au marché national et international

Ce plan concerne les 16 régions du Maroc dont le Souss-Massa-Draa et vise d'atteindre plusieurs objectifs à l'horizon 2020 :

	OBJECTIF	Situation actuelle*		Projections 2020	
		Superficie (ha)	Production (1000T)	Superficie (ha)	Production (1000T)
Production Végétale					
	Maraichage	25500	1460	25500	2140
	Agrumes	33000	630	34000	864
	Olivier	27000	23	31700	43
	Amandier	36600	6	37700	8
	Cactus	48000	390	50800	603
	Produits de territoire	47200	67	48000	80
Production Animale		Effectif (1000 têtes)	Production (1000T)	Effectif (1000 têtes)	Production (1000T)
	Lait	118	246	130	361
	Viandes rouges	2100	17	2218	28
	Viandes blanches		30		40
	Apiculture		0,7		1,4

Source : Maroc Plan vert / *Superficies concernées par le Plan Maroc vert

Le diagnostic dressé démontre que c'est la culture de céréales qui prédomine avec 52,2% de la superficie agricole utile (SAU) et contribuant à 37% de la valeur ajoutée totale du secteur.

En revanche ce sont les cultures de maraichage et d'agrumes en irriguée qui dégagent les plus hautes valeurs ajoutées (respectivement 98000 DH/ha et 32000 DH/ha) d'autres cultures dégagent également des valeurs ajoutées plus importantes notamment les produits du terroir comme le cactus, le safran, l'amande ou la rose à parfum.

Le Plan vert régional pour le Souss-Massa-Drâa table sur un investissement global de 10,54 milliards de DH dont 50% environ sera alloué au développement de la production végétale et 10% à la production animale, alors que 40% de l'enveloppe ira aux projets transverses.

Ces projets de développement visent essentiellement :

- l'amélioration du taux de rendement des exploitations,
- l'accroissement de la valeur ajoutée annuelle du secteur à 9,2 milliards de DH contre 5,3 milliards actuellement
- le développement des exportations pour atteindre 1,27 milliards de DH contre 886 millions à l'heure actuelle.

7. LA PECHE

DEBARQUEMENTS DES PRODUITS DE LA PECHE COTIERE ET ARTISANALE PAR PORT

PORT	POIDS EN TONNES		var 09/08	VALEUR EN KDH		var 09/08
	2008	2009		2008	2009	
Imesouane	687	998	45%	12 323	10 653	-14%
Taghazout	88	113	28%	3 512	2 663	-24%
Agadir	81 360	59 054	-27%	365 933	346 495	-5%
Sidi Ifni	32 199	30 867	-4%	94 541	83 730	-11%
Total régional	114334	91032	-20%	476 309	443 541	-7%
Total national	943 190	1 067 271	13%	4 478 536	4 256 172	-5%
Part de la région par rapport au total national	12%	9%		11%	10%	

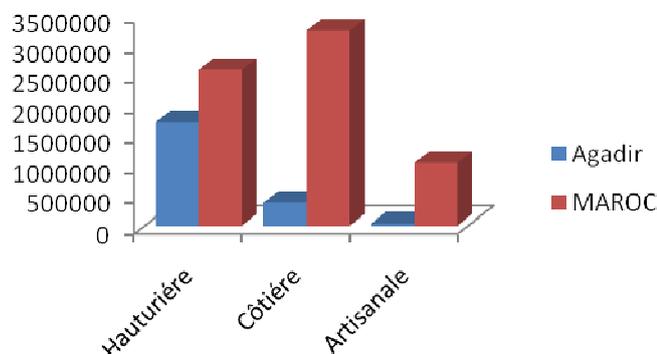
La région côtière du Souss-Massa-Draa est connue par sa grande biodiversité et son infrastructure importante. Le port d'Agadir est le premier au Maroc en termes de la valeur de production, il est le quatrième en quantités derrière les ports de Laayoune, Tan-Tan, et Dakhla.

DESTINATIONS DES DEBARQUEMENTS DES PRODUITS DE LA PECHE COTIERE ET ARTISANALE PAR PRINCIPAUX PORTS ANNEE 2009 :

	CONSOMMATION	CONSERVE	CONGELATION	INDUSTRIE DE		
				FARINE ET HUILE DE POISSON	SALAIISON	APPAT
SAFI	14 817	4 023	0	0	0	0
AGADIR	49 749	4 888	1 497	243	2 677	0
SIDI IFNI	22 459	7 157	98	0	1 153	0
TAN TAN	39 532	27 265	2 911	140 116	5 453	0
TARFAYA	4 999	1 407	433	0	0	0
LAAYOUNE	72 130	64 313	32 808	203 178	0	6 005
DAKHLA	45 452		64	0	0	0
AUTRES	112 568		199 876	0	0	0
TOTAL GENERAL	361 706	109 053	237 687	343 537	9 283	6 005

PRODUCTION HALIEUTIQUE PAR SEGMENT EN MILLIERS DE DH

	HAUTURIERE	COTIERE	ARTISANALE
AGADIR	1712455	365933	33000,4
MAROC	2 585 215	3 240 343	1 032 867
	66%	11%	3%



La pêche est un secteur stratégique dans la mesure où il contribue à la génération de revenus et à la dynamisation d'autres secteurs tels que le commerce, le transport et l'industrie de congélation et de conserverie.

« Le secteur de la pêche à Agadir assure au total un emploi direct pour environ 13 896 marins permanents à bord de sardiniers, chalutiers, palangriers et bateaux congélateurs, dont 7 500 pour la pêche côtière et 5 270 marins pour la pêche hauturière qui emploie plus de 1 100 étrangers (la plupart des coréens). Les emplois saisonniers sont estimés à 6 900. De même, les emplois à terre sont évalués à 2 500 permanents et 6 500 saisonniers. » Selon le CRI

Le secteur emploie environ 15000 personnes pour un PIB de 2,2 Milliards de DH, les pêches ont une tendance de baisser en volume, ceci est dû à un tarissement progressif des ressources.

Les importants investissements engagés ces dernières années ont porté aussi bien sur les bâtiments de pêche que sur les infrastructures terrestres, notamment pour augmenter les unités de valorisation des produits de la mer (salaisons, marinades, congelés et surgelés, huile et farine de poisson, plats préparés, etc.), destinés pour la plus grande part à l'exportation.

8. LE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Le secteur connaît une intense activité, vu les chantiers ouverts...

La région SMD est la quatrième région la plus consommatrice de ciments

L'Immobilier est le secteur le plus investi à la région avec 42% des investissements

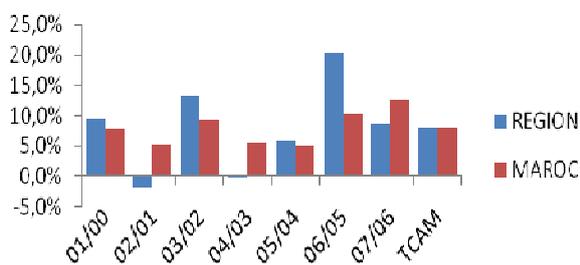
Le secteur économique du Bâtiment et des travaux publics, ou **BTP**, regroupe toutes les activités de conception et de construction des bâtiments publics et privés, industriels ou non, et des infrastructures telles que les routes ou les canalisations.

On peut mesurer le rythme de croissance du secteur indirectement en se référant à des indicateurs tels que la consommation du ciment ou alors le nombre d'autorisations à construire délivrées.

SMD	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	TCAM
Ventes en kT	783,3	858,3	843,1	954,1	952,1	1007,7	1213	1317,1	
TCA		9,6%	-1,8%	13,2%	-0,2%	5,8%	20,4%	8,6%	+7,9%

Le taux de croissance des ventes de ciments est fluctuant, en moyenne ce taux atteint 8% ce qui est équivalent à la moyenne nationale.

Par ailleurs le BTP a réalisé une Valeur ajoutée de 3,8 Milliards de DH en 2007 contre 1,8 Milliards en 2000, avec un taux de croissance annuel moyen de **11%**



Taux de croissance annuel des ventes de ciment - APC

GRAND CASABLANCA	5581	15%
TANGER TETOUAN	5075	14%
MARRAKECH TENSIFT HAOUZ	4134	11%
SOUSS MASSA DRAA	3835	10%
National	37233	100%

VA du BTP par région en MDH – DEPF



9. LE SECTEUR CINEMATOGRAPHIQUE

La ville de Ouarzazate est le centre cinématographique du Maroc, elle attire de plus en plus les investissements cinématographiques internationaux. En fait le cinéma est le secteur industriel le plus profitable et génère à la région un chiffre d'affaires de cent millions de dollars et des milliers d'emplois saisonniers et permanents.

Ouarzazate dispose de trois studios d'envergure internationale :

- le studio Atlas (créé en 1983) ;
- le studio Kanzaman sur une superficie de 60 ha, abrite également un centre de formations ;
- le studio CLA qui s'étend sur une superficie de 160 hectares

La stratégie 2016 de développement du secteur cinématographique :

Pour le développement de cette industrie, le Conseil de la région de Souss-Massa-Drâa en collaboration avec le Centre cinématographique Marocain (CCM) a mis en place un fonds d'un montant global de 3 MDH qui permettra de promouvoir la région et faire de Ouarzazate le leader d'accueil des tournages cinématographiques en Afrique à l'horizon 2016

Par ailleurs, les professionnels du cinéma et équipes de tournages peuvent exercer dans les meilleurs conditions possibles grâce à l'OFC (la Ouarzazate Film Commission) qui a été créée en janvier 2008 dans le but de valoriser le potentiel de la région.

Les retombées de cette stratégie seront :

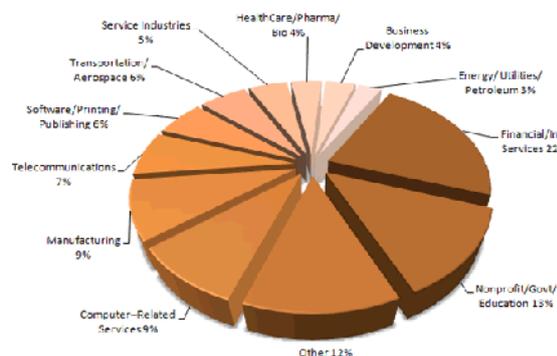
- 38 tournages dont 15 étrangers (contre 11 films dont 6 étrangers en 2005)
- 8000 emplois créés
- 2 milliards de DH de revenus pour la région



SECTION III :

INVESTIR DANS LA REGION SOUSS-MASSA-DRAA

1. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE
2. LE DYNAMISME ENTREPRENEURIAL
3. LE CLIMAT DES AFFAIRES
4. L'ACCOMPAGNEMENT DES INVESTISSEURS
5. LES GARANTIES A L'INVESTISSEMENT
6. LE SYSTEME FISCAL
7. LE COUTS DES FACTEURS DE PRODUCTION



SECTION IV : INVESTIR DANS LA REGION SOUSS-MASSA

1. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE LA REGION

Indicateurs économiques	2003	2004	2005	2006	2007	TAMA 2003- 2007	
Tourisme (nuitées)	3 996 226	4 773 706	5 197 001	5 694 321	5 676 614	9%	↗
Tourisme (arrivées)	701 633	822 426	1 109 845	1 198 535	1 205 244	14%	↗
Artisanat (exportations en DH)	6 450 690	6 556 362	6 223 031	7 654 995	10 075 344	12%	↗
Mines (production en tonnes)	37 054	53 240	42 235	58 194	75 293	19%	↗
Pêche (exportations en tonnes)	135 915	117 464	147 902	170 243	187 871	8%	↗
Agriculture (exportations en tonnes)	502 418	456 904	519 859	580 998	591 615	4%	↗
Industrie (production- Milliers DH)	10 246 000	9 786 000	9 967 000	11 442 883	13 409 227	7%	↗
Indice du coût de la vie	172	175	177	183	186	2%	↗
Certificats Négatifs	1 450	2 019	2 534	2 899	3 527	25%	↗
Nouvelles entreprises opérationnelles / an	4 532	5 045	4 452	5 430	5 469	5%	↗
Consommation des ciments (ventes en tonnes)	954 100	1 003 100	1 093 900	1 159 534	1 317 141	8%	↗
Consommation d'énergie (en industrie - Mwh)	296 165	319 177	349 016	401 289	464 383	12%	↗

Source : CRI

2. DYNAMISME ENTREPRENEURIAL

La période 2003-2007 a enregistré ...

- ❑ **24.800 projets** d'investissement de création ou d'extension d'activités (Hors agriculture, pêche et secteur public et semi-public);
- ❑ **47.4 milliards de dirhams** : montant d'investissement global;
- ❑ **137.000 emplois** créés et/ou prévisionnels à créer à terme par les projets en question

« Selon l'observatoire de l'investissement régional »

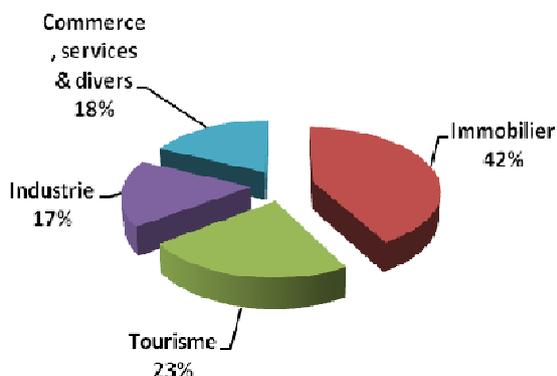
LA REPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR
PREFECTURE/PROVINCE:

Agadir Ida Outanane	62%
Ouarzazate	10%
Inezgane ait Melloul	09%
Chtouka Ait Baha	09%
Taroudant	05%
Tiznit	04%
Zagora	01%

Agadir est incontestablement le centre économique de la région, les investisseurs y trouvent un climat d'affaires propice, une infrastructure importante, un positionnement géographiquement stratégique reliant le nord au sud du royaume.

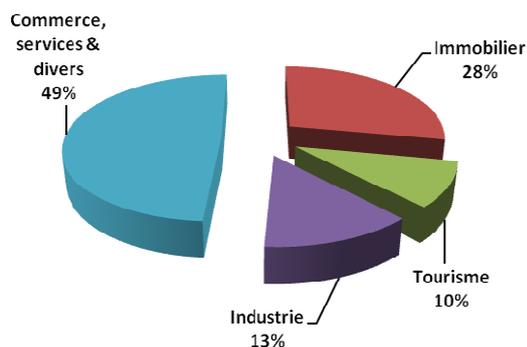
	Nombre de projets	Coût en MDH	Emplois prévus
Agadir Ida Outanane	8290	28887	54430
Inezgane ait Melloul	5549	4250	28168
Taroudant	3198	2407	13083
Tiznit	2423	2027	11080
Chtouka Ait Baha	1287	4387	6888
Ouarzazate	3216	4958	19555
Zagora	876	493	3819
Global 2003-2007	24839	47409	137023

LA REPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR SECTEUR D'ACTIVITE :



L'immobilier est le secteur le plus investi entre 2003 et 2007, les investissements ont atteint un taux de croissance annuel moyen de 47%, ceci est dû à la croissance économique que connaît la région, mais aussi aux projets de développement social lancés par le gouvernement on peut citer le programme « villes sans bidonvilles », ainsi que le lancement des programmes de « villes nouvelles et villes satellites » Le tourisme est en 2eme position avec presque de 11 Milliards de Dirhams d'investissements.

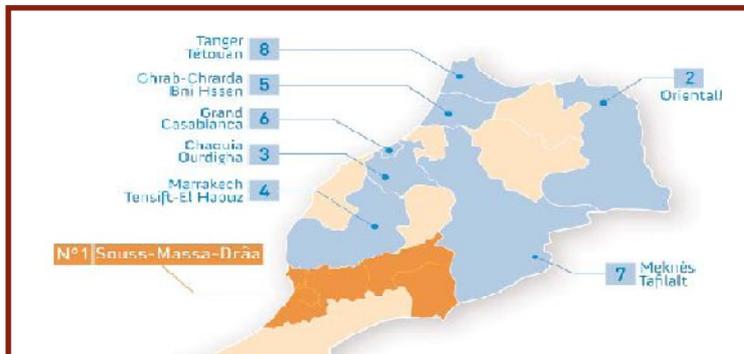
LA REPARTITION DES EMPLOIS A TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITE:



Avec 23.000 créations entre 2003 et 2007 le commerce et les services enregistrent presque 50% des emplois créés ou prévisionnels relatives à l'ensemble des projets. L'immobilier avec une contribution de 28%, le secteur a créé un peu plus de 38.700 postes de travail permanents (sinon beaucoup plus en emplois occasionnels).

3. CLIMAT DES AFFAIRES

Souss-Massa-Draa Offre le meilleur climat d'affaires au Maroc ...



« Amélioration du Climat des Affaires au Maroc »

La région SMD est la 1ère pour deux années consécutives (2007 – 2008)

Rapport Doing Business – Banque Mondiale

L'étude Doing Business mesure les coûts, les délais et le nombre de formalités associées à certaines démarches administratives, telles que :

- la création d'entreprise,
- le transfert d'un titre foncier,
- l'obtention des permis relatifs à la construction,
- le recouvrement de créance et le commerce transfrontalier,
- la réglementation des entreprises de construction et les contrôles effectués,
- ...

Le Centre Régional d'Investissement a enregistré le délai le plus court de traitement des dossiers au Maroc.

Aussi, il faut signaler que le tribunal de commerce d'Agadir, est doté d'un système informatisé de référence, qui lui a permis d'enregistrer les meilleures performances au niveau national en termes de délais d'exécution de ses décisions.

4. L'accompagnement des investisseurs

La région en appui de l'investissement ...

Plusieurs organismes et fonds sont mises à la disposition des investisseurs désireux de monter ou de développer un projet dans la région du Souss-Massa-Draa, certains sont spécifiques à des activités particulières, certains existent à l'échelle nationale, d'autres concernent la région en particulier.



MOUKAWALATI

Programme National d'Appui à la Création d'entreprise, vise à accompagner les porteurs de projets de petites entreprises, des projets dont le montant d'investissement supérieur ou égal à 50.000 DH et inférieur ou égal à 250.000 DH

Avantages :

- Prise en charge par l'Etat des frais d'accompagnement à hauteur de 10.000 DH par projet
- Garantie à la hauteur de 85% du crédit bancaire
- Avance sans intérêts représentant 10% de l'investissement et dans la limite de 15.000 DH remboursable sur six (6) ans dont trois (3) de grâce

-



CRI- Souss-Massa-Draa

Centre régional d'investissement
Le CRI est un centre d'assistance en matière de création d'entreprises et assistance aux projets d'investissement.

Sa mission :

- Interlocuteur unique auprès des créateurs d'entreprises
- Information, orientation et accompagnement pour la création d'entreprises
- La concrétisation de la création juridique, fiscale et sociale des entreprises



Fonds Entreprise Touristique

Fonds de subvention d'une enveloppe de 30 millions de DH créé par le Conseil Régional de SMD pour le développement de la micro entreprise touristique (activités sportives et de plein air, animation culturelle, hébergements au niveau de l'arrière pays, gîtes ruraux ...



Fonds cinématographique

Doté de 3 millions de DH, ce fonds est créé par le Conseil Régional de Souss Massa Drâa pour soutenir et accompagner les activités pouvant améliorer l'attractivité de la filière de l'industrie cinématographique. Ce soutien technique et financier sera dispensé avec l'association «Souss Massa Drâa Initiative». La contribution de la région concerne les personnes physiques, personnes morales ou les coopératives.



FONDS TARGA

Doté à terme de 30 millions de DH, ce fonds intervient dans des opérations de prise de participation sous forme d'intervention en fonds propres ou quasi-fonds propres et dans toutes opérations d'ingénierie financière, commerciale et technique en rapport avec son objet social tout en étant partenaire actif et stratégique des entreprises. Ces prises de participation concernent uniquement les projets dans la filière de production et commercialisation des produits de terroir



FONDS IGRANE

Fonds d'investissement entièrement dédié à des projets de développement et de création de valeur dans la Région Souss-Massa-Draa d'un capital de 200 MDH, L'Objectif est de contribuer, par des investissements en fonds propres et en quasi-fonds propres dans des entreprises susceptibles d'avoir un impact structurel sur la Région du Souss-Massa-Draa en termes d'emplois, de croissance économique, d'exportations, de valorisation de l'agriculture, de la pêche, du tourisme, ou encore de mise à niveau des infrastructures régionales tout en satisfaisant à l'exigence de rémunération des capitaux investis.



RESEAU MAROC ENTREPRENDRE

Le Réseau Maroc Entreprendre est une association de chefs d'entreprises qui a pour objet de favoriser l'initiative économique en accordant aux créateurs de PME des prêts d'honneur, sans intérêts et sans garanties remboursables sur une période de 5 ans et un accompagnement par des chefs d'entreprises expérimentés qui s'engagent personnellement en apportant leur nom, leur soutien financier, leur disponibilité, leurs compétences et leurs réseaux.



SMD INITIATIVE

Accompagnement et financement en prêts d'honneur
Bénéficiaires : Porteurs de projets de la région Souss Massa Draa
 Création d'un fonds de prêt d'honneur :
 Pour conforter l'apport en fonds propres et permettre aux porteurs de projet de mobiliser des prêts bancaires Les prêts d'honneur se font à la personne, et non à la société,
 Montant des prêts : entre 20 000 et 200.000 DH.



L'Incubateur Régional Interuniversitaire du Sud

(IRIS), crée par l'Université Ibn Zohr en partenariat avec des acteurs socio-économiques de la région.

Il lance un appel d'offre pour l'émergence et l'incubation de projets de création d'entreprises innovantes.

Cette action a pour objectif d'aider les porteurs d'idée à se lancer dans un projet de création d'entreprises innovantes, en leur offrant un accompagnement adéquat.



مؤسسة البنك الشعبي لإنشاء المقاولات
Fondation Banque Populaire pour la Création d'Entreprises

la Fondation Banque Populaire pour la création des entreprises

FBPC a pour vocation la promotion de l'entrepreneuriat. Elle traduit de ce fait l'engagement permanent du CPM en faveur des PME / PMI, artisans et les jeunes promoteurs.



Agence Nationale pour la Promotion
de la Petite et Moyenne Entreprise

Programme IMTIAZ

Un programme lancé par le Ministère de l'Industrie du Commerce et des Nouvelles Technologies, dans le cadre du déploiement du Pacte National pour l'Emergence industrielle,

ce programme est mis en œuvre par l'Agence Nationale pour la Promotion de la PME, il offre aux entreprises une prime à l'investissement matériel et / ou immatériel lié au projet d'investissement correspondant à 20% de l'investissement total, et plafonnée à 5 million de DH



Agence Nationale pour la Promotion
de la Petite et Moyenne Entreprise

Programme MOUSSANADA

Lancé par le Ministère de l'industrie du Commerce et des Nouvelles Technologies, il a pour objectif d'accompagner les PME dans leur démarche de modernisation et d'amélioration de leur compétitivité, à travers la mise en place de programmes d'appui fonctionnels accessibles à l'ensemble des secteurs.

- Pour les offres transverse et sectorielle, L'ANPME finance 60% du coût de la prestation (TTC) à la limite de 600 000 DH par entreprise

- Pour l'offre sectorielle TI, L'ANPME finance l'acquisition des systèmes d'information à hauteur de 60% du coût de la prestation (TTC) à la limite de 400 000 DH par entreprise

5. LES GARANTIES A L'INVESTISSEMENT

Fonds de Garantie des prêts à la Création de la jeune Entreprise	Fonds de Garantie Français en faveur du Maroc
<p>Il a pour objet de faciliter l'accès au financement bancaire pour les jeunes entrepreneurs marocains porteurs de projets de création d'entreprise à titre individuel ou constitués en société ou coopérative,</p>	<p>Ce fonds permet de garantir les crédits octroyés par les banques pour les projets de mise à niveau des PME :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ayant une activité effective ≥ 30 mois. • Ayant une stratégie de développement à moyen et long terme. • Présentant un programme d'investissement dans un secteur concerné par la politique de mise à niveau.

Fonds de Garantie des Industries Culturelles (FGIC)
<p>Faciliter l'accès au financement bancaire pour les PME œuvrant dans le domaine des industries culturelles ayant un chiffre d'affaires annuel durant les 3 derniers exercices ≤ 20 MDH.</p> <p><u>Opérations éligibles:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Opérations de crédit, de crédit-bail, cautions bancaires. <p><u>Investissements éligibles:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet d'investissement matériel ou immatériel, de production et d'acquisition d'entreprises, opérations de renforcement du fonds de roulement accompagnant un projet d'investissement.

Cautionnement des Marchés à l'Exportation	Garantie des Crédits d'Investissement (CCG)
<p>IL a pour but d'appuyer les entreprises marocaines à développer l'exportation de leurs produits et services à travers la garantie des cautionnements exigés par les maîtres d'ouvrage et les clients à l'étranger.</p>	<p>Permet de faciliter l'accès des entreprises aux crédits bancaires nécessaires à la réalisation de leurs projets de création, d'extension et de modernisation.</p>

6. LE SYSTEME FISCAL

Impôt sur la société :

IS = Taux Bénéfice fiscal net

Taux normal de l'IS : 30%

35% pour les établissements de crédit et les compagnies d'assurance

Taux spécifiques de l'IS :

- 8% forfaitaire sur le montant HT des marchés clefs en main pour les sociétés non résidentes.
- 10% sur les produits bruts perçus par les non résidents.
- 10% sur les dividendes (exonération si bénéficiaire est soumis à l'IS).
- 8,75% après cinq ans exonérés à la Zone Franche.
- 10% sur option, pour les banques offshore.

Impôt sur le Revenu (IR) :

Revenus Professionnels :

Les revenus professionnels sont soumis à l'Impôt sur le Revenu selon trois régimes :

- Régime du Résultat Net Réel
- Régime du Résultat Net Simplifié
- Régime Forfaitaire

Quel régime appliquer ?, cela dépend du volume du CA et de l'Activité exercée.

Certaines activités sont exclues du forfait.

- L'exercice social = l'année civile.
- Pour les sociétés, l'imposition se fait au nom de l'associé principal.

Revenus Agricoles :

Les bénéfices provenant des exploitations agricoles sont exonérés de tout impôt direct jusqu'au 31 décembre 2010.

Revenus Salariaux

Structure du salaire :

- éléments imposables
- éléments exonérés

Régime des intérêts sur prêts immobiliers

Régime de l'assurance retraite

Indemnité de stage mensuelle brute exonérée à hauteur de DH 6 000 jusqu'au 31c décembre 2010.

Revenus & Profits Fonciers

Revenus fonciers :

- Exonération durant 3 ans à partir de la date du permis d'habiter
- Base imposable = Revenus locatifs – Abattement de 40%

Profits fonciers :

- Base imposable = plus-value immobilière après actualisation du prix d'acquisition
- Taux fixe: 20%, minimum: 3% du produit de cession

Revenus & Profits de Capitaux Mobiliers

Revenus de capitaux mobiliers

Profits de capitaux mobiliers

Seuil exonéré: produit de cession= DH 24.000/Année civile

- Le barème de calcul de l'impôt sur le revenu est fixé comme suit :

Barème Annuel		
Tranches de revenu (En DH)	Taux en %	Somme à déduire
0 à 30 000	0	0
30 001 à 50 000	10 %	3 000

Cotisation Minimale :

Le montant de l'impôt dû ne peut être inférieur, pour chaque exercice, quel que soit le résultat fiscal de la société concernée, à une cotisation minimale.

Taux de la cotisation minimale

-Taux général: 1,5%

- Taux spécial : 0,25%

Minimum de perception: 1.500 dirhams

Droit d'enregistrement :

Formalité de l'enregistrement

L'enregistrement est une formalité qui permet de donner date certaine aux actes et conventions.

La formalité de l'enregistrement donne lieu au paiement des droits d'enregistrement.

Exemples d'opérations:

- Les opérations de capital : 1,5%
- L'acquisition de terrains : 5%
- L'acquisition de locaux construits : 2,5%
- L'acquisition de fond de commerce : 5%
- L'acquisition de parts sociales : 2,5%

Taxe sur la valeur ajoutée

(TVA)

La TVA taxe la consommation

Elle est perçue par l'État et elle porte, en principe, sur toutes les opérations professionnelles accomplies au Maroc, ainsi que sur les opérations d'importation.

Une opération est accomplie au Maroc :

50 001 à 60 000	20 %	8 000
60 001 à 80 000	30 %	14 000
80 001 à 180 000	34 %	17 200
Au-delà de 180 000	38 %	24 400

- Pour les ventes de produits : lorsque la livraison est faite au Maroc.
- Pour les prestations de services : lorsque la prestation est exploitée ou utilisée au Maroc.

Certaines opérations sont imposables et d'autres exonérées

la TVA est payée et supportée par le consommateur final

L'entreprise joue le rôle de collecteur de TVA

- Possibilité d'étendre le champ d'application

Certaines entreprises qui réalisent des opérations exonérées de la TVA peuvent opter pour l'assujettissement à cette taxe. Il s'agit principalement des entreprises exportatrices et des petits prestataires et petits fabricants qui réalisent un chiffre d'affaires annuel égal ou inférieur à 180.000,00 DH.

TAUX :

- Taux normal : 20%

- Taux réduits :

* 14 %

* 10 %

* 07 %

Régimes de déclaration

- Déclaration Mensuelle
- CA >= 1.000.000 DH
- Prestataires non résidents
- Déclaration Trimestrielle
- Démarrage de l'activité
- Si CA < 1.000.000

Remboursement de la TVA :

- Le remboursement du crédit de TVA est possible dans certains cas particuliers :
- CA exonéré avec droit à déduction (ex. exportateurs)
 - CA du régime suspensif
 - cessation d'activité

Patente :

Personnes assujetties

Toute personne ou société, de nationalité marocaine ou étrangère, qui exerce au Maroc une profession, une industrie ou un commerce.

Sauf si cette personne ou société est exonérée par une disposition expresse.

L'impôt des patentes taxe l'activité professionnelle.

Base imposable :

La valeur locative brute normale et actuelle des locaux, emplacements et aménagements servant à l'exercice des professions imposables.

Elle est déterminée, soit au moyen de baux et actes de location, soit par voie de comparaison, soit par voie d'appréciation directe.

Pour les usines, les établissements industriels, et les prestataires de service, la valeur locative ne pourra être inférieure à 3% du prix de revient des terrains, des constructions, agencements, matériels et outillages.

Tarif de l'impôt des patentes :

Le taux d'imposition varie entre 5% et 30% selon le classement accordé à l'activité de l'entité imposable.

Au principal de l'impôt s'ajoutent des décimes et des centimes additionnels, aux nombres respectifs de dix et douze, soit un total additionnel de 22% du principal

Taxe Urbaine :

Personnes assujetties

Toute personne ou société au titre des biens immeubles affectés à leur activité professionnelle ou à toute forme d'exploitation à l'intérieur du périmètre urbain ou des zones périphériques.

Sauf si cette personne ou société est exonérée par une disposition expresse.

Pour les établissements de production de biens ou de services, la taxe s'applique également aux machines et appareils faisant partie intégrante de ces établissements.

Base imposable

La taxe est assise sur la valeur locative des immeubles, déterminée par voie de comparaison ou d'appréciation directe, par la commission de recensement.

La valeur locative est obtenue en appliquant au prix de revient justifié par le contribuable ou, à défaut estimé par l'administration par voie de comparaison, le taux de 3 % pour les terrains, les constructions et leurs agencements, les machines et appareils.

Taux d'imposition applicable aux professionnels : 13,5%

Taxe d'édilité :

Champ d'application

La taxe d'édilité est établie annuellement sur les immeubles bâtis, les constructions de toute nature ainsi que sur les machines

et appareils, situés dans les circonscriptions d'application de la taxe urbaine.

Base imposable

La taxe d'édilité est assise sur la valeur locative servant de base de calcul de la taxe urbaine sans exonération.

Taux imposable

- 10% de la valeur locative, pour les immeubles situés dans les périmètres des communes urbaines et des centres délimités

- 6% de ladite valeur pour les immeubles situés dans les zones périphériques des communes urbaines

Le régime de sécurité sociale

Taux de cotisations au 1er janvier 2009				
Risques	Part patronale	Part salariale	Plafond	Total
Maladie-maternité (prestations en espèces), décès	0,67 %	0,33%	6 000 DH	1 %
Pension	7,93 %	3,96 %	6 000 DH	11,89 %
Prestations familiales	6,4 %	-	pas de plafond	6,4 %
Solidarité AMO obligatoire	1,5 %		pas de plafond	1,5 %
AMO de base	2 %	2 %	pas de plafond	4 %
Total	18,50 %	6,29 %		24,79 %

S'ajoute à ces cotisations, la taxe de formation professionnelle de 1,6 % à la charge de l'employeur, prélevée sur la totalité du salaire.

Au 1er juillet 2009, le salaire horaire minimum brut est de 10,64 DH. La durée légale de travail hebdomadaire est de 44 heures pour les activités non agricoles.

L'affiliation à l'AMO est obligatoire mais durant une période transitoire de 5 ans renouvelable, les entreprises qui assurent une couverture médicale à titre facultatif peuvent continuer à assurer cette couverture à condition d'en apporter la preuve, elles devront toutefois cotiser à l'AMO solidarité sur l'ensemble des salaires, soit 1,5 %.

7. LE COUT DES FACTEURS DE PRODUCTION

ELECTRICITE :

Tarifs clients très haute tension :

Options Tarifaires Durée d'utilisation annuelle moyenne :

TLU : Très Longue Utilisation	supérieur à 6000 heures
MU : Moyenne Utilisation	comprise entre 3500 et 6000 heures
CU : Courte Utilisation	inférieure à 3500 heures

		Prix par kWh en DH TTC (TVA 14%)		
Options tarifaires	Prime fixe kW/An	Heures de pointe *	Heures Pleines **	Heures Creuses **
TLU (très longue utilisation)	1 407,82	0,6304	0,4894	0,4510
MU (moyenne utilisation)	563,78	1,0344	0,6276	0,4510
CU (courte utilisation)	281,35	1,3806	0,7376	0,4729
Coefficient de réduction de puissance		1	0,6	0,4

Source: ONE

Eau :

Le tarif de l'eau potable à usage industriel est de 7,15 DH HT/m³

Produits pétroliers :

Produit	Prix en DH/tonne HT
Gaz industriel (Bouteille de 3 kg)*	5871.33
Gaz industriel (Bouteille de 12 kg) *	5841.33
Propane (35 kg)*	5648.00
Essence super sans plomb	10,33 DH/L
Gasoil 50 PPM (particules par million de soufre)	7,30 DH/L
Pétrole lampant	7,46 (prix du 02/09/2006)
Fuel industriel	337 DH/Tonne

* Les prix mentionnés varient chaque 15 jours.

** Prix en vigueur depuis le 02/09/2006

CHARBON :

Le prix de la tonne du charbon local (anthracite) varie entre 1287 DH et 1634 DH selon la qualité

TRANSPORT :**☐ Transport routier :**

Le coût moyen de référence de transport routier de marchandises selon le type de tonnage des véhicules.

	Coût de référence moyen en DH	
	par Km	Par T-Km
plateaux 5,5 tonnes	5,12	2,25
Bennes 5,5 T	6,17	2,71
plateaux 8 tonnes	5,4	1,44
Bennes 8 T	6,35	1,69
plateaux 14 tonnes	6,13	0,97
Bennes 14T	7,28	1.16
Plateaux de 19 T	7,19	0,8
Bennes 19 T	8,71	0,91
Citernes 19 T	6,93	0,77
Plateaux de 26 T	7,57	0,63
Bennes 26 T	9,26	0,72
Citernes 26 T	7,14	0,59
Plateaux 38 T et plus	8,39	0,48
Bennes 38 T et plus	10,07	0,54
Citernes 38 T et plus	7,63	0,44

Transport Maritime :

- Charges locales

	Tarif en DH TTC par conteneur			
	Export		Import	
Containers	20"	40"	20"	40"
Dry	1930	2800	2360	3050
Reefer	2300	3120	2490	3160

- Coût de Fret (départ d'Agadir)

Destination	Tarif de Fret en € TTC par conteneur de 20" à l'export
Vigo (Espagne)	1100
Rotterdam (Pays Bas)	650
Tema (Ghana)	1800
Lomé (Togo)	1800
Lattakia (Syrie)	1000

Transport aérien :

Destination	Tarif normal / Généra	
	Poids	Tarifs (H.T)
Paris – Bruxelles	Moins de 45 kg	620 DH
	Plus de 45 kg	14,80 DH/kg
	Plus de 250 kg	13,80 DH/kg
	Plus de 500 kg	13,10 DH/kg
	1 T et plus	12,05 DH/kg
Londres – Nantes	Moins de 45 kg	620 DH
	Plus de 45 kg	15,20 DH/kg
	Plus de 250 kg	14,80 DH/kg
	Plus de 500 kg	14,05 DH/kg
	1 T et plus	13,80 DH/kg
New York – Montréal	Moins de 45 kg	620 DH
	Plus de 45 kg	25,05 DH/kg
	Plus de 250 kg	24,05 DH/kg
	Plus de 500 kg	22,05 DH/kg
	1 T et plus	20,05 DH/kg
Moyen orient	Moins de 45 kg	620 DH
	Plus de 45 kg	16,20 DH/kg
	Plus de 250 kg	15,80 DH/kg
	Plus de 500 kg	15,05 DH/kg
	1 T et plus	15,05 DH/kg

Source: ONDA

Salaire minimum :

Industrie, Commerce, Profession libérale			Agriculture	
S,H(en DH)	S,J(en DH)	S, Mens(en DH)	S, Jour(en DH)	S, Mens(en DH)
10,64	85,12	2213,12	55.12	1433,12

TELECOMMUNICATIONS :

Les tarifs de terminaison du trafic d'interconnexion dans les réseaux mobiles de Maroc Télécom et de Méditelécom sont fixés pour les deux opérateurs comme suit :

Période	Tarif en DH HT/mn (Heure pleine)	Tarif en DH HT/ mn (Heure creuse)
Du 1er janvier 2007 au 30 juin 2007	1,3309	0,6650
Du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007	1,2883	0,6441
Du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008	1,2217	0,6108
Du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009	1,551	0,5775

Les tarifs de terminaison dans le réseau mobile de troisième génération (3G) de WANA sont fixés comme suit :

Période	Tarif en DH HT/mn (Heure pleine)	Tarif en DH HT/ mn (Heure creuse)
2008	1,5027	0,7514
Du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009	1,4207	0,7104

1. LES PROJETS ET PROGRAMMES PHARES DE LA REGION
2. LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

SECTION IV : PROJETS & AXES DE DEVELOPPEMENT PRIORITAIRES



SECTION IV : PROJETS & AXES DE DEVELOPPEMENT PRIORITAIRES DE LA REGION

1. PROJETS ET PROGRAMMES PHARES DE LA REGION**1. 1 HALIOPOLIS : PREMIER PARC HALIEUTIQUE DU ROYAUME**

Ce projet a été lancé par SM le Roi Mohammed VI, le 29 septembre 2009, il s'inscrit dans le cadre du plan Emergence, qui définit une nouvelle stratégie gouvernementale sur le plan industriel, dont le développement du secteur halieutique est une priorité majeure

**Le projet en chiffre :**

Investissement de 6,6 Milliards de DH :

- La Région Souss-Massa-Drâa : 8%
- Fonds Igrane : 15 %
- Le Crédit Agricole : 22%
- MedZ : 55%
- La filiale de CDG Développement assure la maîtrise d'ouvrage

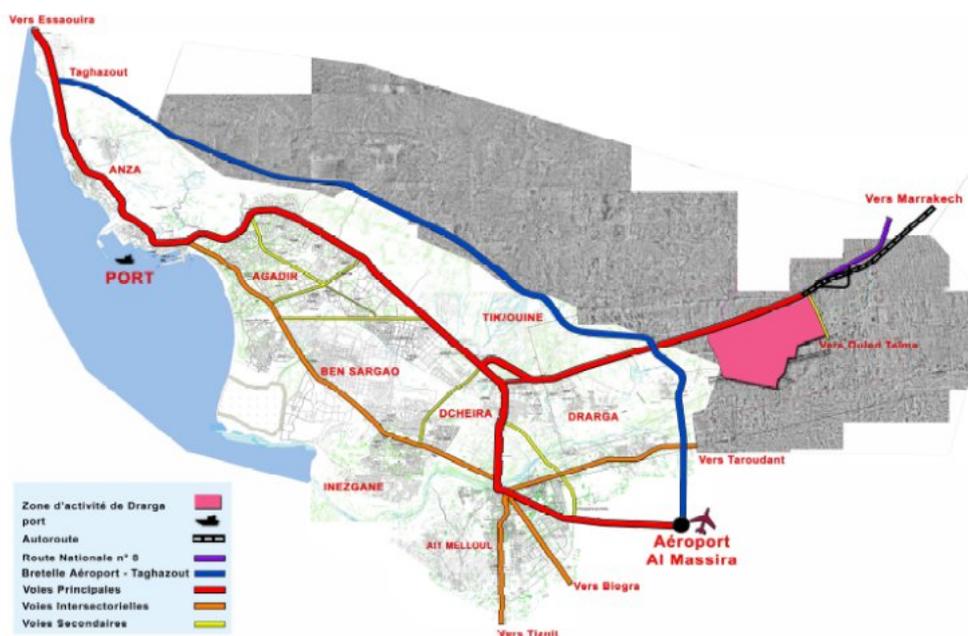
- Une surface totale de 150 hectares

-Un potentiel de transformation de 500.000T

-Plus de 20.000 emplois à créer

-46ha dédiés aux industries de transformation et 28ha aux industries de support

-26ha dédiés aux activités logistiques et 11ha aux activités de service



1.2 TECHNOPOLE D'AGADIR



Premier Complexe Universitaire et Parc Technologique du genre au Maroc, le projet de technopole d'Agadir se distingue par son concept innovant qui intègre l'enseignement universitaire, la recherche scientifique et l'entrepreneuriat. Il est composé de quatre pôles principaux :

- Campus d'enseignement
- Cité Universitaire
- Techno Parc
- Palais de Congrès

Fiche Projet

- Situation : Barreau Est-Ouest extension Agadir
- Surface Terrain : 6 hectares
- Surface couverte : 35000m²
- Investissement : 100 millions de dirhams
- Capacité d'accueil : de 2500 étudiants
- Postes créés : 400 emplois permanents



1.3 AGADIR SKY CENTER

Agadir SKY CENTER une structure touristique et d'animation sous forme de centre intégré de services et de loisirs

Fiche du projet :

Situation : Barreau Est-Ouest extension - Agadir
 Surface terrain : 6 hectares
 Investissement : 485 millions de Dirhams

Eléments principaux du projet :

1. Hôtel 3-4 étoiles (R+10)
2. Résidence Touristique (R+7)
3. Appart-Hôtel (R+6)
4. Residence Senior (R+8)
5. Commerce
6. Food Court : 1350 m²
7. Multiplex : 5958 m²
8. Pôle Nautique : 6434 m²
9. Activités de Loisirs : 30 000 m²
10. Parking : 36 603 m²



1.4 PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CIMENTERIE D'AIT BAHA

Ce projet de grande envergure a fait l'objet d'une convention signée avec l'Etat le 21 Novembre 2006, il vise, essentiellement, l'augmentation de la production en matière de ciment et la satisfaction de la demande



La nouvelle Cimenterie d'Ait Baha en chiffre :

- Une surface totale de 410 hectares
- Un coût global d'investissement de 3.4 Milliards de DH
- Plus de 20.000 emplois à créer
- Capacité de production:
 - 1.6 million de tonnes de clinker
 - 2.1 millions de tonnes de ciments

1.5 L'AUTOROUTE AGADIR MARRAKECH

- Un projet important d'envergure régionale et nationale, d'un coût de 8 milliards de DH
- Cette autoroute d'une longueur de 230,5 km constitue le dernier maillon la liaison nord-sud, elle va permettre de relier Marrakech à Agadir et de réduire la *durée* de trajet,
- Elle serait opérationnelle en juin 2010



1.6 PROJET DE PRODUCTION D'ENERGIE SOLAIRE A OUARZAZATE

Dans le cadre d'un grand projet énergétique lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed IV, le 2 novembre 2009, qui vise à réduire la dépendance énergétique nationale à 85% d'ici 2020, cinq villes du royaume dont Ouarzazate, seront dotées de centrales solaires photovoltaïques de pointe.

- Le parc de Ouarzazate qui sera réalisé sur 2500 ha, est considéré comme le site pilote de ce projet qui bénéficie d'un ensoleillement de 2653 KW par heure/m², sera opérationnel à fin 2019.
- La capacité de production de ce site est estimée à 500 mégawatts, soit le quart de la production prévue.

Le coût du projet est de deux milliards de dollars, soit 18 milliards de DH



1.7 ENERGIE RENOUVELABLE

La région de Souss-Massa-Draa est parmi les cinq premières régions du Royaume, qui vont bénéficier du programme de soutien au développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Ce programme vise à :

- La promotion à grande échelle des ressources énergétiques naturelles au niveau de la région
- La promotion de l'efficacité énergétique : optimisation des budgets énergétiques, compétitivité dans les secteurs industriels, tertiaire et du bâtiment, développement d'un marché de services en matière d'efficacité énergétique, technologies propres
- La promotion du secteur des services énergétiques : dynamisation des services de proximité, création d'emplois, partenariats entre les micro-entreprises locales et les producteurs



1.8 PROJET PAYS D'ACCUEIL TOURISTIQUE (PAT)

Dans l'objectif d'enrichir l'arrière pays de la région, le PAT vise la valorisation du patrimoine culturel et naturel de la région.

Des conventions ont été signées visant à mettre en œuvre des Pays d'accueil touristique (PAT) :

- 1- **Pays d'Accueil Touristique d'Immuzer Ida Outanane :**
- 2- **Pays d'Accueil Touristique de Chtouka Ait Baha**
- 3- **Pays d'Accueil Touristique de Taroudant**
- 4- **Pays d'Accueil Touristique de Tiznit**
- 5- **Pays d'Accueil Touristique de Ouarzazate et Zagora**

1.9 LA STATION TOURISTIQUE DE TIFNIT

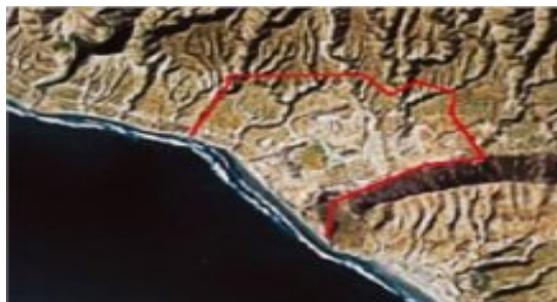
Située à 35 km au sud de la ville d'Agadir avec une capacité d'hébergement de 3.000 lits touristiques sur 200 Ha, la Nouvelle Zone Touristique de TIFNIT se veut une station balnéaire de dernière génération à caractère éco-touristique et expérientiel.

Le budget d'Investissement prévu pour la réalisation du projet est d'environ 3 milliards de DH



1.10 LA STATION TOURISTIQUE D’AGHROUD

- Un projet en attente : pour avoir plus de visibilité quant au développement de la station de Taghazoute
- Deadline of development : 2010
- le Budget d’investissement : 5 milliards de DH



1.12 RESORT DE TAMAOUNZA

- Consistance : Ensemble hôtelier (2000 lits), Résidentiel en front de mer, Equipements d’animation, Aquarium, Un Golf, Un parc d’attractions.
- Le coût global de l’investissement : Environ 3 milliards de DH

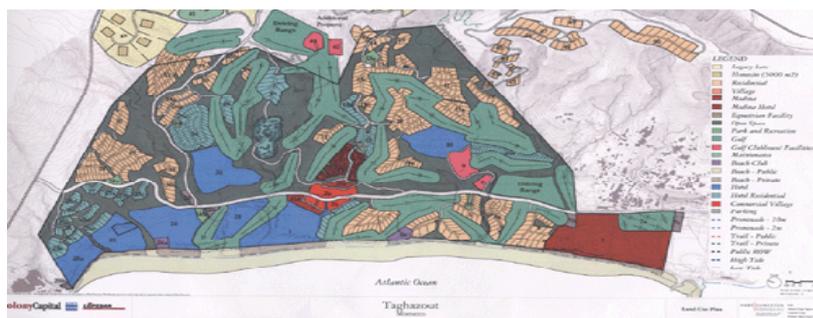


1.13 STATION TOURISTIQUE DE TAGHAZOUT

Taghazout est une station balnéaire située sur la cote à 20 Km au nord d’Agadir, elle cible une clientèle très haut de gamme.

Dotée d’une assiette foncière d’une superficie d’environ 620 ha, la station intégrée de Taghazout, prévoyait la construction de structures hôtelières, de résidences immobilières, d’équipements sportifs, d’animation et de loisirs. Le programme, qui se décline en quatre phases, portait sur la création à terme d’une station d’une capacité globale de 15.000 lits hôteliers 7.500 emplois directs et 20.000 opportunités d’emploi dans les activités liées à la restauration

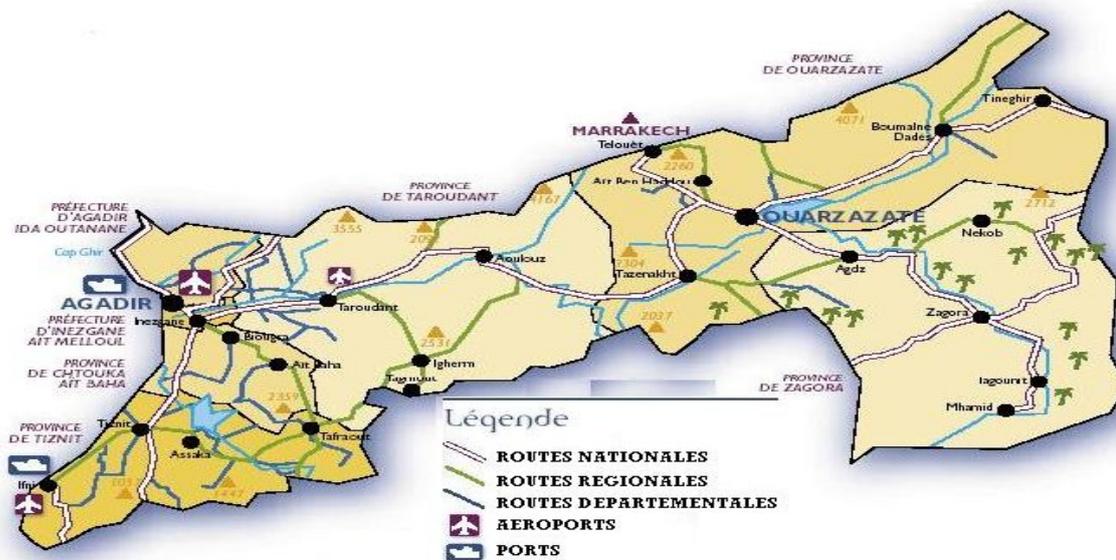
[Après deux tentatives infructueuses avec des aménageurs développeurs, le chantier est actuellement bloqué en attente d’une décision pour la reprise des travaux]



2 AXES DE DEVELOPPEMENT PRIORITAIRES

Souss-Massa-Draâ : Les priorités du Conseil régional ...

2.1 INFRASTRUCTURE ET TRANSPORT

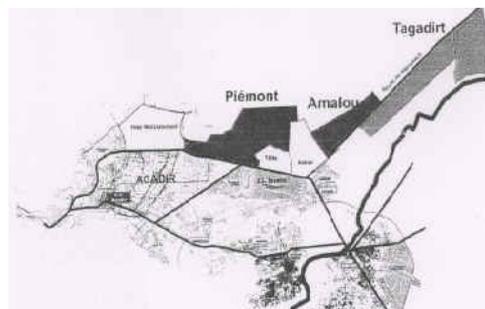


Priorités:

- Dossier du transport urbain d’Agadir :
Un investissement de 532 millions de DH incluant un nouveau parc de démarrage de 156 bus dans le Grand Agadir : Le démarrage de l’exploitation des lignes de transport urbain et semi-urbain de la zone est programmé pour septembre 2010

- Le projet de création de la ville nouvelle de Tagadirt :
Le projet consiste à construire la nouvelle ville de " Tagadirt " à 6 km d'Agadir pour accueillir d’ici cinq ans, 250.000 habitants et pour un coût global de 2,5 milliards de DH

- L’autoroute Agadir Marrakech :



Le coût de la construction de cette autoroute est estimé à 8 milliard de DH, le projet est sur la bonne voie, en fait l'avancée des travaux se fait conformément au planning et le délai d'achèvement des travaux est fixé à l'été 2010

- Construction et Aménagement des routes :
 - Aménagement de la route nationale 9 qui relie Marrakech à Ouarzazate,
 - Construction des liaisons express Agadir-Taroudant et Agadir-Tiznit
- Réfection du pont Inezgane-Ait Melloul
- Construction des barrages collinaires
- lancement du nouveau pôle urbain de Zaouiat Sidi Othmane au niveau de la province de Ouarzazate :

Le coût du projet initié par le groupe Al Omrane/Agadir est estimé à terme à près de 1,6 milliard de DH. Il consiste en l'aménagement de 10.458 lots pouvant accueillir près de 70.000 habitants

2.2 INDICE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL

Préfecture/ Province	Taux de pauvreté	Taux de vulnérabilité	Indice Développement Social	Indice Développement Humain
Agadir Idaoutanane	8,86	10,57	0,487	0,666
Inezgane Ait Melloul	9,57	12,76	0,871	0,641
Chtouka Ait Baha	17,06	19,68	0,672	0,402
Taroudannt	22,59	21,08	0,471	0,408
Ouarzazate	22,79	21,13	0,585	0,371
Zagora	33,58	25,01	0,664	0,360
Tiznit	20,13	18,85	0,488	0,506

L'indice de développement humain :

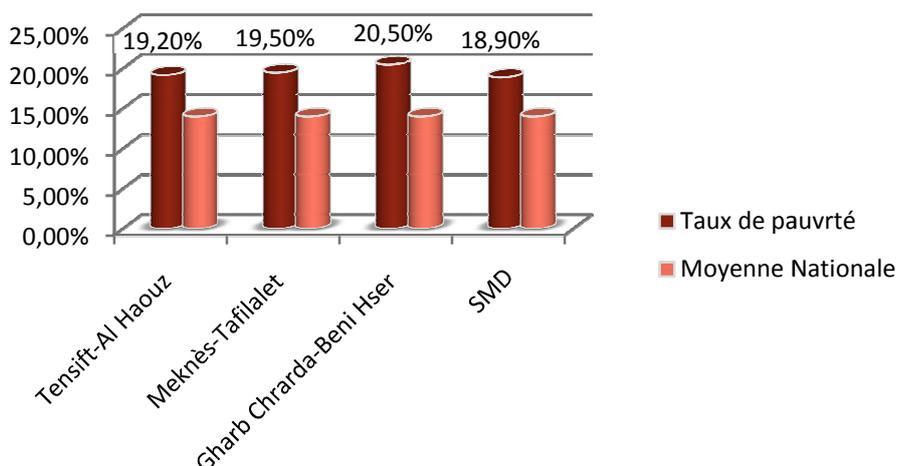
- La région occupe la deuxième position après Tensift-Al Haouz avec un indice de développement humain des plus faibles du Royaume qui avoisine les 0,5%,
- La préfecture d'Agadir Idaoutanane et celle d'Inezgane Ait Melloul enregistre l'indice de développement humain le plus élevé de la région qui avoisine les 0,7%.

L'indice de développement Social:

Il représente un taux de 0,6%, en fait 29.057 de personnes souffrent d'exclusion sociale au sein de la région, soit 0,93% des habitants de la région et 9,7% au niveau national.

Le taux de pauvreté :

La région SMD à un taux de pauvreté qui avoisine les 20%, un taux qui reste supérieur à la moyenne nationale de 14%, En fait, Soit près de 19% de la population vivent avec moins de 10 DH par jour.



La région est classée quatrième après Tensift-Al Haouz (19,2%), Meknès-Tafilalet (19,5%) et Gharb Chrarda-Beni Hser (20,5%).

➔ PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL:

- La conception d'une carte régionale de la population en situation difficile; ainsi que les centres de réception qui leur sont réservés et ceux qu'il faudra rénover ou créer
- dans le cadre du programme de lutte contre l'exclusion sociale de la région au titre de l'année 2009, Une enveloppe de 36.356.182 de dirhams a été consacrée à la réalisation de 33 projets au niveau de la région Avec une participation de l'INDH 28.445.303 de dirhams

Provinces et préfectures	Nombre de projets	budget Global	Participation de l'INDH
Agadir Ida Outanane	9	9.680.000	8.280.000
Inezgane Ait Melloul	2	5.026.750	3.755.000
Chtouka Ait Baha	4	2.368.898	1.450.972
Tiznit	2	5.850.934	2.329.731
Taroudannt	9	6.400.000	6.400.000
Ouarzazate	5	5.000.000	4.200.000
Zagora	2	2.029.600	2.029.600
Total	33	36.356.182	28.445.303

- La promotion du rôle des associations spécialisées dans les activités de lutte contre l'exclusion sociale de la région

2.3 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HYDRIQUES (ECONOMIE DE L'EAU)

La région connaît une forte augmentation de la consommation de l'eau, due essentiellement au développement explosif de l'agriculture, Le Conseil de la Région Souss Massa Draâ est conscient de la nécessité d'une bonne gestion de l'eau, vu que cette matière devient de plus en plus rare, L'objectif donc est de mettre en place une stratégie régionale de développement des ressources hydriques, étalée sur 10 ans avec un budget de 16 milliards de centimes, Par ailleurs Souss Massa est la première région du Royaume à avoir mis en place un Accord Cadre sur l'eau et le développement des ressources hydriques dans le bassin Souss Massa

Cet accord porte sur les éléments suivants :

- la gestion de la nappe, son approvisionnement,
- l'irrigation,
- les puits,
- le goûte à goûte (Equipement de 30 000 ha en goûte à goûte)
- la réutilisation des eaux usées,

- la réalisation de barrages collinaires et retenues d'eau dans toute la zone



2.4 DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DU MONDE RURAL

Dans le cadre du désenclavement du monde rural, Le conseil régional s'engage en faveur de ce dernier, On comptera ainsi parmi ses préoccupations majeurs:

- le développement et la promotion du monde rural, en matière d'infrastructures de base :

- eau potable,
- électricité,
- enseignement,
- santé et autres



Parmi ses réalisations :

- Au niveau d'Agadir Ida Outanane :
 - La réalisation de la voie Taba-Imâzine (48.2 km),
 - Participation à la mise en œuvre du programme national 2 des voies rurales qui porte, bien effectivement, sur la réalisation de 270 km, liant la population rurale au réseau routier à hauteur de 90%, aux horizons de l'année 2012,
 - l'attribution d'une enveloppe budgétaire de 7.5 MDH pour la mise en œuvre du programme complémentaire relatif à la réalisation de 42.26 km de voies rurales.

- Dans le secteur de l'eau : [l'approvisionnement en eau potable, à hauteur de 90%, des douars et des communes sis au monde rural] :
 - la liaison, à travers l'approvisionnement individuel, de 6 douars au niveau de la commune de Drarga et de celle d'Amsekroud. (une opération qui a nécessité 22.380.000,00 de dirhams),
 - contribution à l'approvisionnement en eau potable, à partir des barrages Moulay Abdellah et Abdel Moumen, de 115 douars. Aussi,
- En matière d'électricité :
 - L'électrification du monde rural, au terme de l'année 2009, à hauteur de 91%. (projet d'électrification rurale DORSAL et dans celle des autres tranches du projet PERG)
- La Formation :
 - le conseil a conclu une convention de partenariat avec la délégation régionale de la formation professionnelle, relative à la mobilisation des unités mobiles, prodiguant aux jeunes du monde rural des cycles de formation et des stages dans diverses spécialités.
- Tourisme durable :
 - contribution au développement du tourisme durable via la promotion du PAT d'Imouzzer, le Conseil préfectoral d'Agadir-Ida Outanane
- Santé :
 - La dotation des unités mobiles de santé de moyens logistiques et de médicaments en vue, de prodiguer les soins nécessaires à la population rurale.